

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3533 - MARDI 16 JUILLET 2019

FORCE MONTANTE CONGOLAISE

La session extraordinaire à huis clos

La session extraordinaire de l'organisation de jeunesse du Parti congolais du travail s'est ouverte hier, à huis clos au Palais des congrès, à Brazzaville. Cette rencontre tant attendue devrait permettre de mettre, si tout va bien, un terme à la crise de légitimité qui prévaut, depuis quelque temps, au sein de la Force montante congolaise.

FINALE CAN 2019

Le Sénégal court derrière un premier sacre, l'Algérie vise un second



Aliou Cissé célèbre la qualification du Sénégal avec son capitaine, Kouyaté (AFP)

ÉDITORIAL

Conseil d'ami

Page 2

Tombeurs respectivement du Nigeria et de la Tunisie en demi-finale, l'Algérie de Riyad Mahrez et le Sénégal de Sadio Mané disputeront la finale de la 32^e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football, le 19 juillet au Caire, en Egypte. Pour la petite histoire, l'Algérie n'a plus disputé une phase finale de la CAN depuis 1990, année de son premier sacre, tandis que la dernière du Sénégal qui court derrière son premier trophée remonte à 2002. [Page 16](#)

COOPÉRATION

Resserrement des relations entre la France et le Congo



Bertrand Cochery délivrant son message

L'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, dont le mandat est arrivé à son terme, a souligné, le 14 juillet à Brazzaville, l'excellence des liens de coopération entre son pays et la République du Congo au cours de ces dernières années.

« Notre relation a su reprendre un ton confiant et constructif, fidèle à l'esprit d'amitié qui, depuis Pierre Savorgnan de Brazza et le Makoko Iloo 1^{er} constitue l'essence des liens entre nos deux pays », a-t-il déclaré lors de la célébration de la fête nationale française à la Case de Gaulle. [Page 6](#)

DISPARITION

Edouard Ngakosso inhumé à Ngania



Le président de la République Denis Sassou N'Guesso s'inclinant devant la dépouille

L'ancien ministre des Finances et questeur du Sénat a été mis en terre hier au village Ngania, dans le département des Plateaux. Décédé le 29 juin à Paris en France à l'âge de 80 ans, Edouard Ngakosso, fervent membre du Parti congolais du travail, fut un ancien élève de l'école de Mbounda (Niari) où ont été formés plusieurs cadres de sa génération. [Page 2](#)

ÉDITORIAL

Conseil d'ami

L'accord que le Congo et le Fonds monétaire international ont conclu, il y a quelques jours, à Washington, a délié les langues comme il fallait s'y attendre. Dimanche, à l'occasion de la célébration du 14 juillet à la Case de Gaulle, la France a donné de la voix par l'entremise de Bertrand Cochery, son ambassadeur en poste à Brazzaville depuis trois ans.

Comme chacun de ceux qui ont salué ce dénouement intervenu après de longues années de négociations, le diplomate français a accolé à sa satisfaction un certain nombre d'exigences qui, à ses yeux, pourraient aider le Congo, pays ami de la France, à mieux se porter. Son conseil a porté sur trois axes complémentaires que peuvent résumer les mots investissement, réforme et assainissement.

À travers l'investissement est entendu l'appel lancé au gouvernement congolais de se pencher sur le social de sa population. Ce dossier toujours sensible du portemonnaie de ceux qui travaillent et attendent que l'employeur leur verse ce qui leur est dû, le salaire ; ceux qui, après avoir rendu de loyaux services à la République et fait valoir leurs droits à la retraite vivent de leur pension ; ceux, enfin, qui se forment dans les universités et instituts pour préparer la relève et qui bénéficient de la bourse.

Quant au mot réforme, il renvoie à la mise en œuvre de correctifs profonds, d'innovations nécessaires dans la manière de gérer le quotidien de la grande administration publique gangrenée par des nombreux dysfonctionnements. En amont comme en aval, l'initiative des mesures courageuses incombe au gouvernement et aux assemblées parlementaires dont dépend en grande partie le succès du respect des engagements publics.

Enfin, l'assainissement est celui du milieu des affaires, censé porter le témoignage que le pays est propice à absorber l'investissement local et étranger. En raison de la profonde crise en cours depuis cinq années, nombreuses sont les entreprises dont l'encours de la dette auprès de l'Etat s'est alourdi. Examiner la façon de régler certaines factures partagerait le sourire à tous, a rappelé le diplomate français qui ne pensait pas moins aux sociétés de l'hexagone implantées ici. En gros, il a insisté sur le fait qu'au moment de quitter son poste après un séjour de travail de trois ans, il s'exprimait en ami du Congo.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

L'ancien ministre Edouard Ngakosso inhumé au village Ngania

Décédé le 29 juin à Paris, en France, à l'âge de 80 ans, l'ancien sénateur et député d'Ollombo, dans le département des Plateaux, a été porté en terre le 15 juillet, en présence du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.



Exposition de la dépouille de l'illustre disparu au village Ngania

Peu avant le départ de la dépouille de l'ancien ministre des Finances et du budget, Edouard Ngakosso, vers Ngania, dans la sous-préfecture d'Ollombo, la République, reconnaissante, lui a rendu un dernier hommage le 13 juillet au Palais des congrès. En effet, après les corps constitués nationaux, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, s'est recueilli devant la mémoire de son ancien compagnon. Dans son oraison funèbre, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a retracé le parcours élogieux de ce haut commis de l'Etat.

Né le 26 décembre 1939 à Brazzaville, Edouard Ngakosso a suivi ses études primaires dans la ville capitale avant d'être admis au col-

lège normal Raymond Paillet de Dolisie où il a été formé comme enseignant. En 1967, il est affecté au lycée de Makoua. Directeur général des impôts pendant dix ans, c'est en 1987 que le président de la République le nomme ministre des Finances et du budget.

Pour l'actuel ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, Edouard Ngakosso fut un grand frère sage, un fonctionnaire appliqué, un grand militant du Parti congolais du travail (PCT). Même son de cloche du côté du vice-président du Conseil économique, social et environnemental, Benjamin Bounkoulou, qui a lui aussi connu le défunt. « *Le ministre Ngakosso était pour moi un grand frère, parce que d'abord*

quand nous étions à Mbounda, il était mon protecteur. Quand nous sommes arrivés en 6e, ils étaient en classe de 3e, il m'avait entouré de beaucoup d'affections et le hasard a voulu que nous travaillions encore ensemble au Sénat », a-t-il témoigné. Ancien premier questeur du Sénat, Edouard Ngakosso était un fervent militant du PCT où il était jusqu'à sa mort membre du comité d'honneur. Ce qui lui a valu un dernier hommage du parti au siège communal du PCT où certains camarades parlent d'un grand vide qu'il a laissé. Sur le plan sportif, l'illustre disparu fut un dirigeant de l'Etoile du Congo. Il laisse plusieurs enfants ainsi que de petits-fils.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SÉNATORIALES PARTIELLES

Le ministre de l'Intérieur délègue le pouvoir aux préfets de départements

Dans trois arrêtés rendus publics le 15 juillet à Brazzaville, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphyrin Mboulou, a, entre autres, nommé les membres des bureaux des commissions locales d'organisation des élections, et délégué le pouvoir aux préfets de départements.

L'élection sénatoriale partielle se déroulera le 21 juillet prochain dans les départements du Pool, de la Cuvette, de la Cuvette ouest et de la Likouala. Soucieux de la bonne organisation de ce scrutin, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation a délégué le pouvoir aux préfets des départements concernés à l'effet, dit-il, de procéder à la nomination des membres des bureaux de vote pour ce scrutin.

Dans un autre arrêté, Raymond Zéphyrin Mboulou a fixé le nombre et les lieux d'implantation des bureaux de vote dans chaque département. Ainsi, pour les départements du Pool, de la Cuvette et de la Cuvette ouest, l'élection se déroulera aux sièges des préfectures alors que dans la Likouala c'est l'hôtel du conseil départemental qui a été choisi. S'agissant des nominations des membres des bureaux des commissions locales d'organisation des élections, Michel Kayou a été désigné président dans le dépar-

tement du Pool. Il est secondé par Gilles Mbemba, Papy Gnagué, Wilfrid Ngaïpio et Edouard Nganga, respectivement 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e vice-président.

Dans la Cuvette, la présidence est assurée par Casimir Ondongo, suivi de Jean Obaka, André Obouangongo Ndongo, Bertrand Ikani Moussa et Fresnel Ondzambé Obendza qui occupent les fonctions de 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e vice-président.

Concernant le département de la Cuvette, c'est Martin N'Dombi qui est nommé président. Léas Léonard Assiamato assure la première vice-présidence ; Auguste Soumankani Ndouba la 2^e vice-présidence ; Christian Boembé la 3^e et Nazaire Ngolo la 4^e.

Enfin dans la Likouala, le bureau de la commission locale d'organisation des élections est dirigé par Guillaume Désiré Bonkoutou, suppléé par Marius Dikotéké en sa qualité de premier vice-président. Les fonctions de 2^e vice-président sont assurées par Alain Mbamba, 3^e vice-président par Brice Koumou et 4^e vice-président par Louis-Marie Lombo.

Notons que les secrétaires généraux des départements sont désignés rapporteurs alors que les percepteurs assurent les fonctions de trésoriers.

Parfait Wilfried Douniama

FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE

Impliquer les populations autochtones pour une meilleure gestion

Les communautés locales sont peu impliquées dans les projets de conservation des écosystèmes forestiers de la région. Une situation que tentent de corriger les responsables des entités nationales et régionales avec l'appui de l'Agence de coopération allemande (GIZ).

Un atelier de concertation s'est ouvert le 15 juillet, à Brazzaville, et réunit les coordinateurs nationaux de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), du Cameroun, de la Centrafrique et du pays hôte le Congo-Brazzaville. La rencontre est consacrée aux initiatives pilotes d'appui au projet régional GIZ d'appui à la Comifac en faveur des populations autochtones et locales.

En effet la rencontre vise à échanger sur le cahier des charges des initiatives pilotes, à mettre en place une structure de gouvernance, à valider les critères de choix des acteurs, à définir les mécanismes de mise en œuvre des activités des initiatives pilotes, ainsi que les résultats à atteindre à court et moyen terme au niveau national.

Cette concertation des forestiers permettra surtout de répondre aux recommandations formulées par les populations riveraines par le biais de leur réseau, notamment la vulgarisation auprès des autochtones des connaissances sur la gestion des aires protégées

; l'aide à l'élaboration d'une démarche consensuelle en matière de consentement libre, informé et préalable dans les aires protégées.

Pour l'expert en biodiversité de la Comifac, Chouaibou Nchout-

forestière au sein de l'espace. Le document s'adresse à toutes les entités concernées par le processus de gestion participative.

Le projet régional GIZ d'appui à la Comifac, quant à lui, se focalisera sur les activités visant le



Les participants lors des travaux en atelier

pouen, le retard actuel peut être rattrapé. « Ces initiatives pilotes contribueront à la mise en œuvre des directives sous-régionales adoptées depuis 2006 pour la participation des populations autochtones et des communautés locales ainsi qu'à leur renforcement dans la gestion durable des forêts et aires protégées », a-t-il indiqué.

Afin de remédier aux problèmes liés à la mise en œuvre de l'approche participative, les parties prenantes entendent élaborer des directives sous-régionales avec un cahier des charges destiné à orienter la gouvernance

développement des capacités des personnes et organisations des structures du système de la Comifac, y compris sur des actions pilotes menées ou accompagnées au niveau national et local.

Notons que la rencontre qui prendra fin ce mardi a connu la participation des directeurs des aires protégées et de la faune sauvage, des représentants des communautés autochtones des différents pays, des points focaux biodiversité, ainsi que des responsables du Tri-national de la Sangha.

*Fiacre Kombo
et Gloria Imelda Lossele
(Stagiaire)*

COMPÉTENCES DES JEUNES

Destinée Hermella Doukaga invite les Congolais à s'investir dans l'autonomisation de la jeunesse

Un appel a été lancé samedi 13 juillet à l'occasion de la Journée mondiale de développement des compétences des jeunes, célébrée le 15 juillet de chaque année, en vue d'encourager les initiatives qui donnent la chance aux jeunes d'intégrer le monde du travail.

Selon la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, la jeunesse africaine est une couche dont on reconnaît de plus en plus le potentiel pour le développement du continent.

« Cependant cette jeunesse est confrontée à une somme de besoins à combler en terme d'emploi », a-t-elle souligné

Destinée Hermella Doukaga, a indiqué qu'en Afrique en général et en République du Congo en particulier, la problématique de l'emploi des jeunes est aussi liée au développement des compétences, car, dit-elle, il a été prouvé que la qualité de la formation détermine en grande partie la capacité des jeunes à

trouver un emploi adéquat. En Afrique subsaharienne, a-t-elle noté, la question de la formation qualifiante se pose toujours avec acuité. Pour preuve, plus de la moitié des jeunes n'ont pas de compétences suffisantes pour trouver un emploi productif et beaucoup sont réduits à accepter des emplois précaires. « Une enquête menée en 2015 sur la transition des jeunes vers la vie active révèle que le Congo se caractérise par

un niveau élevé de scolarisation, soit 83,5% au primaire et 58,8% au secondaire contre 17% au supérieur. Sur le marché du travail congolais, plus de 86,5% de la population exerce dans le secteur informel », a déclaré la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique. Elle a ajouté que les jeunes ne sont pas exemptés de cette situation car 85% d'entre eux évoluent dans le secteur informel dont les emplois générés restent précaires

et peu rémunérateurs. Les résultats de l'enquête congolaise auprès des ménages réalisée en 2011 montrent que le taux de chômage des jeunes touchait 6,9% de la population active. Celui-ci est plus accentué chez les jeunes de 15 à 29 ans qui représentent 11,9%. Le chômage pour cette couche de la population a connu une augmentation pour s'établir à 30,5% en 2015. Cette situation, a-t-elle expliqué, correspond parfaitement à ce qu'évoquait déjà le célèbre historien Ki-Zerbo lorsqu'il disait que « le système éducatif en Afrique est en contradiction avec les besoins vitaux de la société ».

Destinée Hermella Doukaga a, en outre, noté que de nombreux chantiers engagés par le chef de l'Etat dans la construction des centres d'excellence ; d'une université à vocation technique ; la réforme du système éducatif et bien d'autres, s'inscrivent dans cette vision de créer des conditions favorables au développement des compé-

tences pour nos jeunes.

« Les efforts du gouvernement de la République en faveur de la création des emplois décents pour les jeunes inscrits dans la Plan national de développement 2018-2022 visent le renforcement du système éducatif en vue de le rendre compétitif face au reste du monde ; il s'agit principalement, de la formation du personnel enseignant ; du renforcement des programmes avec de nouvelles matières comme l'apprentissage de l'anglais et de l'informatique à partir de l'école primaire, etc. », a-t-elle assuré.

Ceci, a-t-elle conclu, dans l'optique de produire des cadres capables de s'exprimer sur le plan international, et d'améliorer les conditions de travail des apprenants.

Notons que cette journée est célébrée au niveau national sur le thème : « Le développement des compétences pour élargir les perspectives d'emploi des jeunes ».

Guillaume Ondzé



La ministre de la jeunesse et de l'éducation civique prononçant son message

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Les premières universités d'été de Bacongo se clôtureront le 28 juillet

Initialement prévue du 5 au 21 du mois en cours, la grande consultation participative et citoyenne des habitants du deuxième arrondissement de Brazzaville, refermera finalement ses portes une semaine plus tard.

Organisées par la Dynamique citoyenne pour des solidarités nouvelles «Vumbuka », en partenariat avec le Collectif des élus locaux de Bacongo (Celba), les assises se veulent être un lieu de cohésion, de rassemblement, d'unité, mais surtout de mobilisation des filles et fils dudit arrondissement, afin de contribuer à rechercher et trouver des réponses aux attentes des habitants de Bacongo.

Lançant officiellement les activités de ces universités, le 13 juillet, au quartier Tâ-Ngoma, l'initiateur du projet, le conseiller départemental et municipal, Fabrice Donald Fylla Saint-Eudes, est revenu sur les objectifs de ces consultations.

« Ces assises visent l'identification de nos problèmes de développement communautaire et local, ainsi que l'élaboration d'approches de solutions susceptibles de contribuer à l'amélioration



de notre cadre de vie commun et à impulser un véritable progrès humain et social sur l'arrondissement », a-t-il rappelé.

En effet, durant près de deux semaines, les talents, les acquis et les expériences des uns et des autres sont mis à profit. « Nous nous réunissons et nous débattons au sein des ateliers thématiques du projet que nous voulons porter ensemble sur Bacongo. Il n'y a pas de sujets tabous : la mairie, la santé, l'éducation, la formation, l'emploi, la sécurité, la

salubrité, l'assainissement et bien d'autres thèmes seront à l'ordre de ces discussions », a-t-il poursuivi annonçant la mise en place d'un comité chargé d'assurer le suivi de la mise en œuvre des conclusions et des recommandations qui seront transmises aux autorités compétentes. Insistant sur les notions d'unité et de cohésion, le président de Vumbuka a rappelé que son organisation n'était pas politique. Il s'agirait d'une association qui n'a pas d'adhérents, mais qui s'est retrouvée

Le conseiller Donald Fylla entouré des invités aux élections locales de 2017 par un esprit de révolte au regard de ce qui se passait dans Bacongo.

L'administrateur-maire du deuxième arrondissement, Simone Loubienga, s'est félicitée de cette initiative portée par le Celba qui veut faire participer la population de Bacongo à l'identification des problématiques propres à Bacongo, ainsi que les ébauches d'approches et des pistes de solutions. Le but ultime étant d'améliorer leur cadre et condition de vie, afin de

contribuer à la modernisation et au développement de l'arrondissement.

Selon elle, ces premières universités d'été représentent un fait majeur dans l'histoire de Bacongo, qui va célébrer, le 31 décembre prochain, le soixante-seizième anniversaire de sa création.

« J'invite les habitants de Bacongo à prendre massivement part à cette consultation dans l'esprit du Mbongui de nos aïeux en donnant nos propositions, nos souhaits afin qu'ils soient traduits en projets conformes à nos aspirations », a appelé Simone Loubienga.

S'adressant aux élus locaux de Bacongo, elle a rappelé que l'initiative du Celba s'inscrivait dans l'esprit du dialogue tant prôné par le président de la République dans la résolution des problèmes.

« Ainsi, dans cette perspective, j'invite le Celba à nous mettre ensemble, au sortir de cette concertation, autour d'une plateforme de travail où les élus locaux, les responsables administratifs et les représentants de la société civile pourront débattre de notre arrondissement », a conclu l'administrateur-maire.

Parfait Wilfried Douniama

EMPGL

Les Anciens enfants de troupe "promotion David Loundou" font leurs adieux

Après sept ans d'études à l'École militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL), la promotion sortante des élèves de terminale, est passée par le baptême pour entrer dans le cercle des Anciens enfants de troupes (AET), le 13 juillet, à Brazzaville.

« Le contrat est terminé. Les traces doivent y rester », est le refrain repris en chœur par les élèves de terminale, dits super anciens, lors des adieux à l'EMPGL dans une cérémonie placée sous l'autorité du général de brigade Jean-Baptiste Philippe Tchikaya, chef d'état-major de l'armée de l'air, représentant le chef d'état-major général des Forces armées congolaises.

La promotion sortie est débaptisée "David Théodore Loundou", colonel, AET matricule 989, arraché à l'affection des anciens enfants de troupe, le 18 décembre 1998, au camp de la gendarmerie à Bifouiti, son lieu de travail, où il assumait les fonctions de directeur du domaine des travaux de la gendarmerie. Le (feu) colonel David Théodore Loundou est considéré comme baptiseur des lieux de mémoire militaire.

Il a, en effet, été au centre de la conception et la réalisation de la stèle des AET. Y compris le monument dédié au général Leclerc si-



Le DG de la SNPC congratulant un meilleur élève de l'année

tué sur la place d'armes de l'école militaire préparatoire qui porte le même nom.

Résultats scolaires

Le baptême de la promotion sortante n'a été qu'une séquence ouvrant la cérémonie de fin d'année scolaire à l'EMPGL. Sur le rendement scolaire, à tous les niveaux ou presque, les élèves ont réalisé des performances en ayant en tête leur devise : "S'élever par l'effort". Les trois cent vingt-un élèves, en

classe de passage, ont tous obtenu une moyenne comprise entre 10 et 17,27 soit un taux d'admission de 100%. Silas Ndouniam, major d'école, est en tête de peloton des cent élèves inscrits au tableau d'honneur. Le Béninois Edy Yaya a été, quant à lui, cinq fois major. Des mains du conseiller à l'éducation du président de la République, Louis Bakadio, des documents comptables de son compte nanti de quatre millions de FCFA.

« Dans notre politique d'en-

couragement des jeunes, le président de la République nous avait instruit d'ouvrir un compte pour les meilleurs élèves de cette école. Un compte qui peut mobiliser qu'à la majorité ou lorsque l'élève quitte l'école », a-t-il expliqué.

Pour les examens d'état, l'on note 100% de réussite au baccalauréat français. Les autres enfants de troupe retiennent leur souffle, en attendant les résultats des examens d'Etat au plan national.

Dans son mot de circonstance, en cette fin d'année scolaire, le commandant de l'EMPGL, le colonel Raphaël Ngoubou, a salué le travail abattu par le ministère de la Défense, le haut commandement militaire, pour l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissage des enfants de troupe qui ne sont pas que congolais mais aussi, camerounais, béninois, angolais et centrafricains. Il a notamment fait état du versement régulier de la prime d'alimentation et la prime de motivation du personnel enseignant, la mise à la disposition des fournitures scolaires et des médicaments, la réhabilitation des salles de classe, des dortoirs... La réhabilitation du laboratoire de langues et la rénovation de la bibliothèque dans un proche avenir apporteront une plus-value aux modules dédiés à l'enseignement, a indiqué le colonel Raphaël Ngoubou.

Pour encourager les élèves ayant réalisé de bons résultats, la Société nationale des pétroles du Congo, à travers son directeur général Raoul Ominga, a offert des dons à ces derniers, notamment aux dix-huit premiers figurant sur le tableau d'honneur. Une manière de rappeler leurs devoirs de toujours s'élever par l'effort.

Rominique Makaya

VIE ASSOCIATIVE

La Jeunesse active du Congo portée sur les fonts baptismaux

Créée en 2017, l'association Jeunesse active du Congo (Jac) a fait sa sortie publique le 14 juillet à Brazzaville. L'organisation a mis à profit cette occasion pour présenter ses instances dirigeantes et remettre des équipements sportifs à deux équipes des quartiers 63 et 66 du sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai.

Selon son président, Klein Pierre Obambi, la Jeunesse active du Congo est une association à but non lucratif et oriente son action sur l'épanouissement des jeunes en les incitant à cultiver les vertus du travail. C'est ainsi que dans son mot de circonstance, il a clairement exprimé la nécessité de fédérer les forces avec les autres organisations sœurs partageant les mêmes idéaux. Le président de la Jac a beaucoup insisté sur l'importance de créer des synergies avec les structures publiques et privées ; car, a-t-il précisé,



Les membres du bureau de la Jac/Adiac

l'union fait la force dit un adage. Répondant aux questions des militants venus nombreux pour la circonstance, Klein Pierre Obambi a relevé que la Jac se propose de s'engager, avec le soutien des partenaires publics et privés,

dans les activités génératrices de revenus afin de contribuer, a-t-il expliqué, autant que faire se peut, à la réduction du chômage et de la pauvreté. Invité par un participant à noter la spécificité de son association des autres milliers d'or-

ganisations déjà existantes, le président de la Jac a indiqué que son association inscrit son action dans le cadre des partenariats pour créer la valeur ajoutée. C'est pour cette raison, a-t-il poursuivi, qu'il a invité plusieurs jeunes des

autres associations.

Il a informé le public que l'adhésion à la Jac est un acte volontaire et individuel sans considération de religion, de philosophie et d'obédience politique. Parlant de ce dernier aspect, il a relevé que la Jac est une organisation socio-culturelle et apolitique et ouverte à toutes les Congolaises et à tous les Congolais.

Plusieurs jeunes qui ont pris part à la cérémonie ont loué les idées novatrices portées par le bureau exécutif et autres dirigeants de la Jac. C'est le cas des joueurs des deux équipes ayant bénéficié des équipements sportifs. Ils ont émis le vœu de voir se perpétuer des actes analogues pour rassembler les jeunes des deux quartiers, en particulier et du Congo, en général. La Jac est dirigée par un bureau exécutif de cinq membres.

Parfait Wilfried Douniama

TIC

Le ministère de l'Enseignement technique se dote d'un site web

Le site web : www.pdce-congo.com du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi a été lancé officiellement le 12 juillet, à Brazzaville, par le directeur de cabinet du ministre de tutelle, Jean Ngakosso.

L'outil internet sert à aider à la promotion de ce sous-secteur de l'enseignement à assurer la visibilité de ses actions et à faciliter au public cible l'accès à l'information, notamment la publication des résultats des examens et concours, des statistiques du marché de l'emploi, etc.

Selon le coordonnateur du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), Auxence Léonard Okombi, la création de ce site web pdce/ministère est l'aboutissement d'un long processus de consultation et de discussion technique entre plusieurs partenaires tant du ministère et de l'extérieur, ajoutant que le travail a été effectué sous la conduite du consultant national, Jésus Sony.

Le site, poursuit-il, a été soumis à la validation interne des membres du ministère, de l'équipe du projet et des personnes ressources. « Le site web appartient au ministère mais est logé au PDCE. Il est indispensable à la visibilité des actions du ministère en vue d'avoir un moyen moderne de communication et de partage d'expérience entre le ministère et ses partenaires d'une part et entre le ministère et son public d'autre part », a-t-il déclaré.

Auxence Léonard Okombi explique par ailleurs que ce site est administré par les cadres du ministère avec

l'appui du consultant qui assurera les transferts de compétences.

A cette même occasion, Jésus Sony a présenté la partie technique du site web. Selon lui, l'œuvre a porté sur la conception de l'identité visuelle, la mise en place de la charte graphique, et la conception du site logé au PDCE, etc. « L'outil présentera les activités menées par le projet qui forme les jeunes vulnérables aux différentes formations qualifiantes pour leur donner accès au marché de l'emploi. Le site est sécurisé et sera soumis aux mises à jour sans un code quelconque. Il est conçu sur la base des technologies récentes et géré par un gestionnaire du contenu qui permettra au chargé de communication de prendre le relais dès la remise de l'outil d'après les clauses du contrat », a-t-il dit. Le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique, Jean Ngakosso, a rappelé que le site ne doit pas être considéré comme un simple fait de mode pour s'arrimer à la modernité de l'ère numérique. Il a invité les acteurs impliqués dans la gestion de ce site au sens de responsabilité.

Notons que le PDCE est un projet mis en œuvre par le gouvernement avec l'appui de la Banque mondiale. Il a débuté en 2016 et prendra fin en 2020.

Le projet envisage de former plus de quinze mille jeunes vulnérables dans les métiers industriels, de technologies de l'information et de la communication, de services, métiers d'agriculture, d'élevage et de transformation agro-alimentaire à Brazzaville et Pointe-Noire.

Lydie Gisèle Oko

BRAZZAVILLE

Le bureau des notaires entend lutter contre les ventes illicites de parcelles

Le président de la chambre nationale des notaires du Congo, Bernard Pandi, a installé, le 12 juillet, le nouveau bureau notarial du département de Brazzaville présidé par Richard Ossa qui promet de lutter contre les superpositions des ventes des parcelles de terrain.

Outre la défense des dossiers liés aux cumuls des ventes de parcelles de terrain à des tierces, le bureau notarial du département de Brazzaville se chargera également de vérifier les actes de certaines sociétés qui s'installeront au Congo. Pour aider les pouvoirs publics, le bureau notarial du département de Brazzaville travaillera en collaboration avec les administrations foncières, judiciaires et celle des voiries urbaines. Lors de la passation de service, les dossiers à poursuivre, le sceau, le registre des courriers et autres attributs du pouvoir ont été remis au président entrant au bureau notarial du département de Brazzaville. « Je suis convaincu qu'avec la poigne qui est la vôtre, vous pouvez travailler, que nos confrères ne seront pas déçus, que le travail du notariat sera rehaussé », a déclaré Bernard Pandi, président sortant du bureau notarial du département de Brazzaville. « Obéissant à notre hiérarchie, le notaire est celui-là qui doit avoir une probité morale acceptée. En exerçant son travail, il a l'obligation d'aider le peuple et l'Etat. Par exemple, la multiplication des superpositions

de vente de parcelles de terrain et de vastes étendues de terre par les propriétaires fonciers persistent parce qu'il n'y a pas d'actes notariés. Les espaces de terre situés sur les collines, l'eau, la savane et les forêts appartiennent à l'Etat et les notaires



Le nouveau bureau notarial du département de Brazzaville/Adiac

doivent s'y mettre à l'œuvre », a expliqué le nouvel élu au bureau notarial du département. Séance tenante, le président de la chambre nationale des notaires du Congo a procédé également à la supervision de l'élection du secrétaire et du trésorier du bureau notarial du département de Brazzaville. A l'unanimité, plusieurs dizaines de notaires, dans la salle, ont élu Raissa Ursule Makaya Makumbu, comme trésorière et sacré Michelle Kaboul-Matouta, secrétaire du bureau notarial du département de Brazzaville. Rappelons que le notaire est chargé d'instrumenter les actes juridiques civils, dits actes notariés, de juridiction non-contentieuse pour lesquels la forme authentique est prescrite par la loi ou requise par les

parties (comparants). Les actes des notaires du droit commun sont également reconnus en 1961 par la Convention de la Haye supprimant l'exigence de la légalisation des actes publics étrangers.

De par le monde, il existe des associations internationales de notaires par exemple, l'Union internationale du notariat (nouvelle dénomination de l'Union internationale du notariat latin qui regroupe les notaires des cinq continents. La profession de notaire a été créée dans de nombreux pays dans un passé récent, par exemple en Europe de l'Est après la fin des régimes communistes, en Afrique et en Asie. Le Conseil supérieur du notariat français a récemment participé à l'installation d'un notariat en Chine.

Fortuné Ibara

DIPLOMATIE

Bertrand Cochery satisfait du réchauffement des relations entre la France et le Congo

À la faveur de la célébration du 14 juillet, à Brazzaville, l'ambassadeur de France a saisi l'opportunité pour dresser un bilan positif de la coopération entre les deux pays ces dernières années.

« Notre relation a su reprendre un ton confiant et constructif, fidèle à l'esprit d'amitié qui, depuis Pierre Savorgnan de Brazza et le roi Makoko Iloo 1er constitue l'essence des liens entre nos deux pays », a déclaré le diplomate français devant le ministre de la défense, Charles Richard Mondjo, représentant le gouvernement, et un parterre d'invités. Arrivé au terme de sa mission diplomatique au Congo, Bertrand Cochery s'est félicité, en outre, de « la reprise de relations franches, cordiales et constructives entre la délégation de l'Union européenne et le gouvernement congolais ». Il est satisfaisant, a-t-il ajouté, « d'achever sa mission sur ce constat des progrès accomplis en trois ans ».

Parmi les avancées, le diplomate français a cité, entre autres, le retour à la paix dans le département du Pool, l'adoption du programme avec le FMI, le soutien de la France, la signature de trois feuilles de route structurant un nouveau cadre de coopération renforcée dans les secteurs essentiels de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'éducation, de la santé, et de l'environnement... Sur le chapitre du développement, Bertrand Cochery a mentionné l'engagement « déterminé » de l'Agence française de développement, dont les projets, a-t-il expliqué, « embrassent tous les secteurs essentiels à l'avenir du pays et au mieux-être de sa population ».

« Le programme Congo/FMI sanctionne les efforts accomplis... »

Actualité oblige, l'ambassadeur de France n'a pas manqué de donner son point de vue sur l'adoption, récemment, du programme triennal entre le FMI et le Congo. « Nous adressons nos vives félicitations à la République du Congo pour l'adoption dudit programme il y a quelques jours. Le Congo sait qu'il peut compter sur l'appui de la France, dans la droite ligne des engagements pris par le ministre Bruno Le Maire lors de la réunion des ministres de la Zone Franc à Brazzaville,

en avril 2017 », a rappelé Bertrand Cochery, qui estime que « l'adoption de ce programme sanctionne les efforts accomplis par le Congo au cours des deux dernières années, tant en



Bertrand Cochery délivrant son message

matière de rééchelonnement de sa dette extérieure publique avec la Chine, que de recadrage budgétaire ou d'engagement de négociations avec les traders pétroliers ».

Le diplomate français pense que « ce programme, toutefois, s'il est une condition nécessaire, n'est pas une condition suffisante au redressement tant attendu de l'économie congolaise ». Pour lui, la mise en œuvre du programme du FMI offre l'occasion unique d'avancer dans trois directions complémentaires au cours des prochaines années, à savoir l'investissement dans les dépenses sociales ; une réforme sincère et globale de la gouvernance financière ; un assainissement de l'environnement des affaires... « En avançant dans ces trois directions, et tout en conciliant mise en valeur et préservation des atouts environnementaux, les années à venir peuvent être décisives et gagnantes pour le Congo », a-t-il laissé entendre.

En se référant au discours de Georges-Jacques Danton prononcé en 1792 devant l'assemblée législative lorsqu'il disait : « Il faut de l'audace et encore de l'audace, toujours de l'audace », l'ambassadeur de France a encouragé le Congo à aller de l'avant. Mais, « il faut aussi de l'intelligence, du cœur et de l'amitié, en un

mot de la fraternité », a-t-il ajouté.

En cette journée commémorative, l'ambassadeur n'a pas manqué de raviver les souvenirs sur ce que fut l'engagement des soldats africains dans la lutte de libération de la France.

Pour lui, l'Afrique « en es-

sor a besoin de s'inscrire dans un système des relations internationales responsables, apte à élaborer des solutions collectives qui prennent en compte les aspirations, les défis et les atouts des Etats africains. Plus que jamais, le monde a besoin d'une Afrique forte et unie, jouant pleinement son rôle de continent du XXI^e siècle ». À cet égard, l'ambassadeur a salué les avancées « considérables » enregistrées lors du sommet de l'Union africaine, tenu récemment à Niamey, au Niger, ayant permis la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale.

Avant de clore son message, le diplomate français a exprimé sa gratitude à l'endroit de ceux qui ont été des acteurs indispensables durant sa mission au Congo, notamment le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, qui, selon lui, a bien voulu l'honorer de « sa confiance, de sa disponibilité et de son amitié », sans lesquelles il n'aurait pu mener à bien sa mission.

Il mesure, a-t-il dit, l'insigne honneur que le président de la République lui a fait, en le nommant Commandeur dans l'ordre du Mérite congolais. À cette reconnaissance, l'ambassadeur a associé la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, les autorités du pays et autres personnalités.

Yvette Reine Nzaba

CARNET ROSE



Le couple Itoua remercie tous ceux qui, de loin ou de près l'ont assisté physiquement, moralement, matériellement et financièrement lors de la cérémonie du mariage coutumier et à l'état civil, notamment Les Dépêches de Brazzaville, l'Eglise Vie Comblée, les témoins, les couples Ikonga et Dosseh, les parents, ainsi que tous les amis et connaissances. Qu'ils trouvent ici, l'expression de ses sincères reconnaissances.

REMERCIEMENTS

Très touché par les marques de sympathie dont il a été l'objet lors du décès de leur regretté premier fils, Ayessa-Elenga Clive, ancien agent des Assurances et Réassurances du Congo (AGC), survenu le 12 juillet 2019 à Brazzaville. Le Couple Ayessa remercie parents, amis et connaissances qui l'ont assisté, soutenu, moralement et matériellement pendant cette douloureuse épreuve.

Fait à Brazzaville, le 15 juillet 2019



IN MEMORIAM

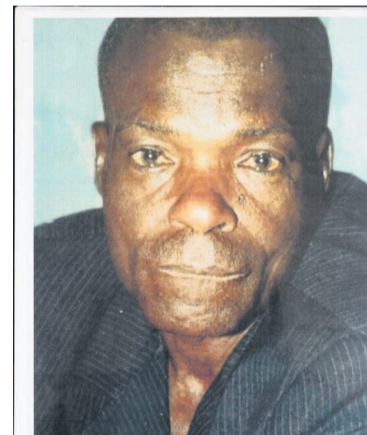
17 juillet 2001- 17 juillet 2019, voici huit (8) ans, jour pour jour, que le seigneur a rappelé à lui très cher grand-père, père, grand frère, le nommé Gaston Bombo

La marche irréversible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher.

En cette date de triste anniversaire, les enfants Bombo et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Une messe d'action de grâce sera dite en l'église Sainte-Marie de ouénze le 17 juillet 2019 à 6 heures du matin.

Papa Gaston, tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour ton prochain resteront toujours en nous comme références. Que ton âme repose en paix.



15 juillet 2017 - 15 juillet 2019, voici 2 ans que papa Isaac Locko venait d'achever sa course sur la terre des vivants, après avoir combattu le bon combat.

Sa vie, ses actes de piété seront à jamais gravés dans les cœurs des enfants, petits enfants Locko, de la veuve Locko et de tous ceux qui l'ont aimé.



AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

Intitulé du poste : Senior Spécialiste Créa et Publicité

Lieu de travail : Brazzaville (Congo)

Type de contrat : CDD / CDI.

Description des tâches:

Sous l'autorité du Manager Brand & Communication, le Senior Spécialiste Créa et Publicité assurera les principales missions suivantes :

- Identifier la stratégie de développement de la marque, en accorde avec sa hiérarchie, pour les années à venir en prenant en compte les différents cycles de vie des produits.
- Contribuer à l'élaboration et l'exécution des stratégies mix par ligne de produits, des budgets et des prévisions de vente associés en collaboration avec le segment
- Garantir la cohérence de la marque: gamme, segmentation, packaging, communication...
- Définir et prioriser la conception et le lancement des nouveaux produits de la marque en relation avec les différents départements
- Assurer le bon positionnement et la cohérence des produits et services de l'entreprise.
- Assurer la veille concurrentielle et analyser l'impact de notre communication sur les consommateurs afin de réadapter si nécessaire la stratégie de communication
- Rassembler les informations liées aux produits (performances commerciales, attitudes consommateurs...) pour définir des améliorations possibles.
- Prévoir l'adaptation et le positionnement des produits de la marque en fonction des segments du marché et de l'analyse des résultats
- Réaliser le reporting d'activités et en analyser les écarts afin de préconiser des actions correctives;
- Élaborer les plans de lancement et suivre le développement de nouveaux produits en étant l'interface et le coordinateur des services concernés.
- Initier et piloter la réalisation d'éléments créatifs : design, packagings, PLV, en lien avec une agence ou un service de création interne
- Gérer la relation avec l'agence Créa en veillant au paiement de ses honoraires, au suivi des campagnes au travers des rétro plannings, élaboration des brief et session de débriefing des campagnes

CONDITIONS REQUISES :

Education :

Minimum Bac+3 en Marketing spécialité communication / Relation publique

Expérience professionnelle :

5 ans d'expériences minimum

Compétences techniques

- Bonne connaissance des différentes techniques d'études marketing.
- Maîtrise des process de développement et de lancement d'un produit : création de design (maîtrise de la chaîne graphique), logistique, promotion, distribution...
- Connaissance du fonctionnement d'une agence créative
- Bonne connaissance des communautés et des médias sociaux, des outils de veille et de gestion de l'e-réputation.
- Maîtrise de l'anglais, les contacts internationaux étant fréquents.
- Réactivité
- Rigueur et qualités de gestionnaire pour assurer un suivi budgétaire efficace.
- Ouverture et curiosité d'esprit pour sentir les tendances du marché, être capable de se projeter dans l'avenir pour cerner ses évolutions.
- Force de décision et de conviction, afin de faire avancer les projets et de convaincre en interne du bien-fondé de ses choix.
- Créativité, afin d'apporter de nouvelles idées dans le développement de l'image de la marque ou, plus largement, dans le contexte de création d'une marque.
- Capacité de relationnelle, afin de fédérer l'agence et les clients internes autour de projets
- Qualités d'analyse et de synthèse, notamment dans le cadre des études de marché.
- Sens du travail en équipe, pour dialoguer positivement en interne avec l'ensemble des services concernés.
- Ecoute et respect des clients (internes ou externes) et des fournisseurs
- Forte résistance au stress

Qualités comportementales

- Sens de l'innovation
- Esprit d'équipe
- Intégrité
- Disponibilité
- Sens d'organisation
- Esprit d'analyse
- Aptitudes de communication

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

Date limite et lieu de dépôt des candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'Onemo avec attestation de diplôme et références) sont à adresser, le 20 juillet au plus tard, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo sur notre site www.mtncongo.net ou sur Recrutement.MTNCONGO@mtn.com (avec en objet l'intitulé du poste).



APPEL D'OFFRES

(Procédure à enveloppe unique)

Pays : CONGO

Nom du Projet : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

Numéro du Crédit : 60 230 CG

Intitulé du Marché : ACQUISITION DES MATERIELS INFORMATIQUES AU PROFIT DE L'IGF, L'ARMP, LA CCDB ET LA DGPP

Référence DAON No : N° 02 /MPSIR/PRISP/AON/F/UCP-19

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition du matériel informatique au profit de l'IGF, l'ARMP, la CCDB et la DGPP.

« Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement »

2. Le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition du matériel informatique au profit de l'IGF, l'ARMP, la CCDB et la DGPP.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- Banque Mondiale version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018 et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), Tél: 22 614 41 81; E-mail: prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous 03, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville; Tél: (+242) 22 614 41 81/05 341 56 00/ 06 834 47 00
Email: prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement

non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 août 2019 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse numéro 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo mentionnée ci-dessous à le 22 août 2019 à 14 heures 30 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'« une Garantie de l'offre » pour un montant de 3.750.000 FCFA.

8. « Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres ».

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : **PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)**

Nom du bureau : **PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)**

Adresse du bureau : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 06 834 47 00

Adresse électronique : prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 12 juillet 2019

**Le Coordonnateur,
Jean Noël NGOULOU**



Brazzaville, le 15 Juillet 2019

V/Réf. :

N/Réf. : _____/PEPA/PCA/07-2019

Objet : Avis de convocation

Monsieur,

La Société PEPA SA invite les Associés à prendre part à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 24 juillet 2019 à 10 heures, dans la salle de réunion située au rez-de-chaussée du siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

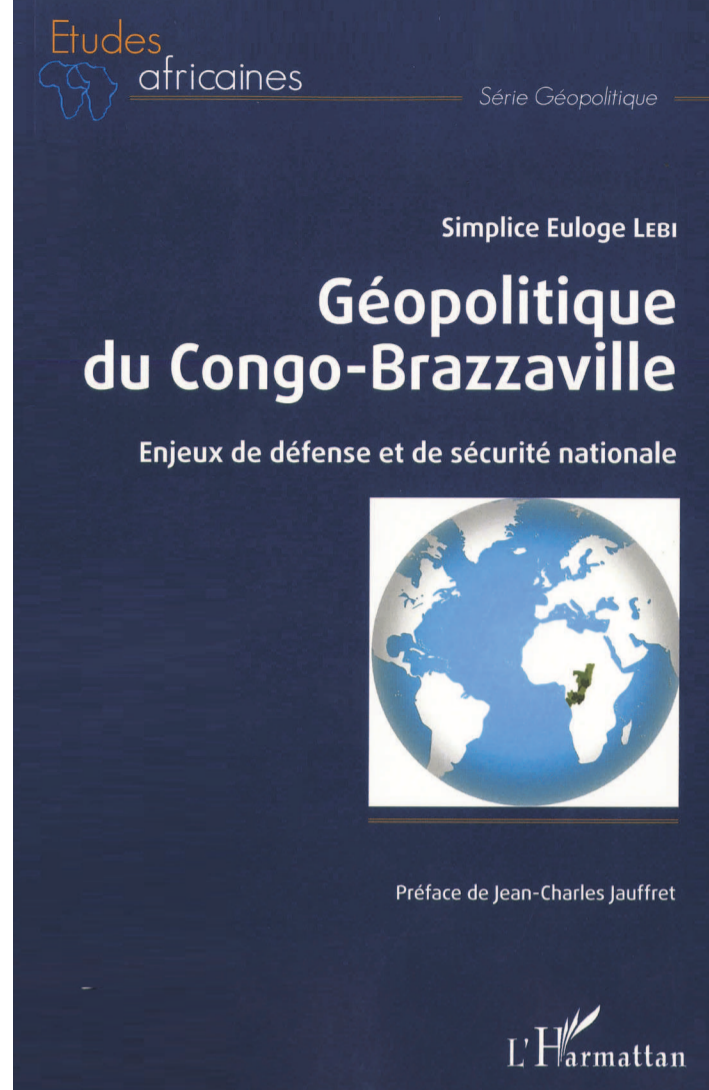
1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux comptes ;
2. Approbation des comptes et bilan des exercices clos au 31/12/2016-2017 et 2018;
3. Présentation et validation des budgets 2019-2020 et 2021 ;
4. Approbation des conventions conclues avec la société
5. Examen des travaux et programmes minimum prévus par le décret pour les trois phases
6. Divers

Le Président du Conseil d'Administration,

Claude Wilfrid ETOKA

PETROLEUM EXPLORATION & PRODUCTION AFRICA S.A.
 Siège Social : Avenue Félix Eboué, P. B. 21 Brazzaville, Congo Kinshasa - République du Congo

PRÉSENTATION ET DÉDICACE



Date: samedi 20 juillet 2019 à 10 heures
Lieu: Librairie Les manguiers,
 Les Dépêches de Brazzaville

SOCIETE GENERALE CONGO, Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 11 860 000 000 de francs Cfa, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le numéro RCCM-CG-BZV-11-B 2902, agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté n° 15953 MFBPP-CAB, dont le siège social est sis Avenue Amilcar Cabral Centre - ville Brazzaville, République du Congo, mets en vente au prix de 398.000.000 millions de francs CFA (à négocier) un grand immeuble R+2 d'une superficie de 346.78 m² comportant trois (3) vastes appartements de grand standing situé sur la rue Saint Paul (avenue goudronnée) Arrondissement 6 Talangai. Pour tout contact : 05 622 71 80 / 05 522 81 56 / 06 504 22 23.

NB : Titre foncier et rapport d'expertise disponibles.



DIASPORA

Les membres de l'Assocreef, en croisière-prestige à l'entame des vacances estivales

L'Association européenne des anciens étudiants congolais de Roumanie, en France (Assocreef), ont organisé une ballade sur la Seine, le 14 juillet, à l'occasion de la fête nationale de la République française.

Depuis sa création en France, il y a déjà onze ans, l'Assocreef continue, par des actions de proximité entre ses membres, à entretenir un réseau d'amitié et de solidarité entre tous les Congolais ayant étudié en Roumanie, qu'ils se trouvent en Europe, en Afrique ou dans le reste du monde.

C'est dans ce cadre de spécificité que, le 14 juillet, au départ du port de la Bourdonnais, en contrebas de la Tour-Eiffel, une trentaine de membres de l'association, présidée par Guy Francis Tsiehela, s'est prêtée à une des attractions insolites de Paris, en péniche, sur la Seine. Une occasion de permettre aux membres et leurs familles d'admirer les monuments de la ville-lumière sous

le prisme du canal fluvial.

« Il est rare de trouver un moment de détente durant l'année compte tenu de nos diverses occupations », constate le président de l'association. Et d'expliquer que le conseil d'administration veille avec régularité à faire adopter un jour et un cadre « pour nous retrouver avant les départs respectifs en vacances », souligne-t-il.

Pour cette année, le jour coïncide avec la fête nationale de la France. « Tout un symbole pour nous souvenir qu'au sein de l'association nous affirmons notre tri-appartenance : Congo-Roumanie-France. Se retrouver un «14 juillet» est notre manière de célébrer cette fête avec nos compatriotes français. Nous ne perdons pas de vue pour autant que, dans un mois, nous célébrerons celle du Congo».

Le Congo pour lequel, explique Guy Francis Tsiehela, les objectifs statutaires demeurent des priorités. « Il s'agit pour nous de déve-



La photo des membres de l'Assocreef, à bord de la péniche, lors de la croisière du 14 juillet sur la Seine. Crédit photo : Gasvidéo NZK

lopper un réseau d'entraide mutuelle en cas de décès, mariages et naissances d'un membre, enfant ou parent proche ; d'aider les populations pauvres et démunies de la République du Congo dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement, de la santé, et pour l'octroi de médicaments pharma-

ceutiques et de vêtements ». A l'issue de la croisière, dans un esprit solidaire, que ce soit par le président de l'association, par Magalie Botayeke, venue en famille, ou par Jean-Luc Cimanga ayant effectué le déplacement de Bruxelles, à Paris, ils ont unanimement

formulé un vœu à l'égard de leurs compatriotes : « Bonnes vacances à tous ceux qui ont la possibilité de les prendre. Bon courage aux compatriotes qui, malheureusement, ne pourront pas partir. Demeurons solidaires », ont ils lancé.

Marie Alfred Ngoma

AFRIQUE

Dix pays potentiellement à risque, selon la Coface

En dix ans, le nombre de conflits a doublé en Afrique. La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) a identifié dix pays exposés à l'instabilité due à des conflits, au terrorisme, aux tensions sociales et politiques.

Plusieurs milliers de personnes ont défilé à Lilongwe (Malawi) pour dénoncer la réélection « frauduleuse », selon eux, du président Peter Mutharika. L'Algérie traverse des manifestations hebdomadaires réclamant, après le retrait d'Abdelaziz Bouteflika, la fin du régime. Les Soudanais sont dans la rue pour dénoncer la vie chère et la pauvreté, la lutte entre les forces gouvernementales et l'insécurité dans le Darfour.

Au Cameroun, les affrontements dans les régions anglophones n'ont pas faibli. L'Afrique connaît 70000 décès par an dus aux conflits. Conflits, terrorisme, tensions sociales et politiques : « vont continuer à fragiliser et à déstabiliser le continent », prédit la Coface dans son dernier panorama des risques politiques. En dix ans, le nombre de conflits et de celui des victimes a doublé en Afrique. À travers son prisme d'analyse (indicateurs sociaux, politiques et économiques), l'assureur-crédit identifie les tendances et les pays à surveiller. Selon cette approche, où le continent continue à attiser la peur des investisseurs, dix pays sont cités : l'Angola, le Cameroun, Djibouti, l'Égypte, l'Éthiopie, la Mauritanie, le Mozambique, l'Ouganda, la RDC et le Tchad, avec comme dénominateur commun « être ou continuer à être secoués par des troubles politiques ». Dans certains de ces pays se profilent des élections générales dès octobre prochain.

Internet, instrument de mobilisation

Pour mesurer cette tendance, Coface tient compte des instruments de mobilisation

(accès à internet, pression démographique), l'exaspération des populations alimentée par les pressions socio-économiques – chômage et pauvreté endémique notamment – exposent certains pays du continent à un risque d'instabilité future, a détaillé Ruben Nizard, économiste spécialiste de l'Afrique. En Algérie et au Soudan les manifestants se sont servis des réseaux sociaux pour mobiliser les populations. Ce qui a poussé d'autres Etats en proie à des agitations sociales à couper les connexions internet (RDC, Gabon, Soudan, Bénin) au nom du maintien de l'ordre public. Ces facteurs sociétaux peuvent jouer le rôle de catalyseur. De ce fait, nombre de pays – comme l'Éthiopie récemment – ont pris l'habitude de couper internet pour mettre fin à leurs tensions politiques naissantes. Les conflits ont été à l'origine d'une baisse des flux d'investissements et commerciaux, retardant le développement de certains pays du continent. Ces dernières années, les conflits ont connu une résurgence en Afrique, notamment liée à l'activité de divers groupes islamistes, particulièrement dans la région sahélienne, mobilisant les forces armées de certains États du continent et ciblant les populations civiles. Dans un contexte de progrès des instruments de la mobilisation, l'exaspération des populations, alimentée par les pressions socio-économiques, expose certains pays du continent au risque d'instabilité future. Sans nécessairement aboutir à des conflits de grande ampleur, comme en Libye, ou même à un changement de régime, un contexte socioéconomique fragile peut, à terme, provoquer des troubles susceptibles de générer, a minima, une incertitude de l'environnement politique. Cette dynamique pourrait potentiellement augurer d'une multiplication d'événements politiques déstabilisants sur le continent à plus long-terme.

Noel Ndong

FRANC CFA

Teodoro Obiang Nguema pour une méthode plus consensuelle avec la France

De passage à Libreville, au Gabon, le président équatorien a souhaité une discussion libre des pays de la zone Cémac avec la France et du rôle de l'ex-colonie dans le poids du franc CFA.



En visite de travail dans la capitale gabonaise, le chef de l'Etat de Guinée équatoriale a évoqué la question du Franc CFA. Il n'a pas caché que le sujet était difficile, et que les décisions dépendaient en grande partie de la France, alors que les pays de la Cédéo ont annoncé l'adoption de la monnaie «Eco» en remplacement du Franc CFA en 2020.

Pour lui, avant toute évocation d'une éventuelle sortie du Franc CFA, il faut en parler librement avec la France. « Il y a des problèmes pour lesquels des décisions sont difficiles à prendre. C'est le cas de notre monnaie. Nous avons appris que l'Afrique de l'Ouest va peut-être changer sa monnaie, mais ici en Afrique centrale, on a déjà échangé nos points de vue [sur le sujet] », a-t-il déclaré. Puis, ajoutant : « Mon point de vue est que nous devons négocier préalablement avec la France pour lui

présenter certaines difficultés que nous rencontrons en relation avec la couverture qu'elle fait de notre monnaie, plutôt que de se lancer dans un processus de changement de cette monnaie. D'autant plus qu'il ne s'agit pas seulement du changement du nom de la monnaie, mais de la nécessité d'avoir une monnaie forte, qui peut rivaliser avec les autres économies ».

Il n'est pas certain que le président équatorien, Teodoro Obiang Nguema, soit prêt à abandonner le franc CFA pour le moment. Il n'y trouve aucune pertinence. C'est le seul pays hispanophone ayant le franc CFA comme monnaie.

N.Nd.

CHAMPIONNAT DE BOXE DE BRAZZAVILLE

La DGSP confirme son titre

L'équipe de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) a remporté, pour la deuxième fois d'affilée, le trophée du meilleur club de Brazzaville devant les formations de Serge Oboa et les Lionceaux.

La Ligue de Boxe de Brazzaville qui avait placé ses premiers championnats de 2018 sur le signe de la relance des compétitions a réussi à enchaîner lors de la nouvelle saison qui sera marquée, selon son président, par le développement de la discipline et la modernité de l'image de la Ligue. Le nombre important des participants a rassuré les dirigeants sur la crédibilité de la structure. La Ligue a réussi à mobiliser depuis le 10 juillet vingt-quatre clubs. Et les nouveaux champions ont été sélectionnés le 14 juillet au gymnase Nicole-Oba après soixante-quatorze combats de haute facture.

« Pendant pratiquement cinq jours, nous avons assisté avec un grand intérêt aux soixante-quatorze combats de grandes factures caractérisés par un niveau technique appréciable. Ce qui a motivé davantage nos vaillants champions d'exceller dans



Elias Mfoudi président de la Ligue remettant le trophée à l'équipe classée première Adiac

leurs prestations », a déclaré Elias Mfoudi, le président de la Ligue à la fin de la compétition. Sur le plan technique, les boxeurs de la DGSP ont succédé à eux-mêmes en obtenant une moisson identique à celle de 2018. Ils ont été une fois de plus sacrés champions de Brazzaville avec six mé-

dailles d'or, deux d'argent et deux autres de bronze. Ils ont été talonnés par le club Serge Oboa qui a glané une médaille d'or de moins qu'eux (5 or) plus deux médailles d'argent et quatre de bronze. Les Lionceaux ont complété le podium avec quatre médailles d'or, une d'argent et une de bronze.

L'Inter s'est classé quatrième avec une médaille d'or, deux d'argent et une de bronze devant Mangouélé (une or, une d'argent et une de bronze) et Aigles (une médaille d'or). Au terme de la compétition, Elias Mfoudi a félicité les champions avant de les exhorter à poursuivre sur cette lancée.

La compétition lui a donné déjà les idées quant à la composition de la sélection de Brazzaville. « Nos sincères félicitations à nos champions qui seront appelés à améliorer leurs performances lors des prochaines manifestations et qui nous ont donné déjà l'idée de la sélection de l'équipe départementale de Brazzaville », a commenté le président de la Ligue.

La Liste des champions :**Juniors**

Mi-mouche 49 kg : Opongo (Lionceaux). Mouche 52 kg : Okemba (Lionceaux). Coq 56kg : Ekoki (Serge Oboa). Leger 60 kg : Mamadou Mang (DGSP). Super Leger 64kg : Moukanda (Aigles). Mi-Moyen 69 kg : Mbizi (Inter). Moyen 75kg : Obambé (Serge Oboa). Mi-lourd 81 kg : Senga (DGSP). Lourd 91 kg : Amona (Serge Oboa).

Seniors

Mi-mouche 49 kg : Antira (Lionceaux). Mouche 52 kg : Ikia (DGSP). Coq 56kg : Ngomba (DGSP). Leger 60 kg : Mboulou (Mangouélé). Super Leger 64kg : Paka (DGSP). Mi-Moyen 69 kg : Dziki (DGSP). Moyen 75kg : Mbon (Serge Oboa).

James Golden Eloué

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

BP : 2120

E-mail: meh_cab@yahoo.fr

Tel: 05 326 54 31

N° _____ /MEH/CAB/CGMP.

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

AVIS DE PROROGATION DE L'APPEL D'OFFRE N°TX-001/MEH/CAB/CGMP-2019 RELATIF AUX TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE LOUDIMA

Le ministère de l'énergie et de l'hydraulique informe les candidats à l'appel d'offres relatif aux « travaux d'alimentation en eau potable et assainissement de la ville de Loudima », que la date limite de dépôt des offres et d'ouverture des plis, initialement prévue le 30 juillet 2019, est prorogée au 30 août 2019 aux mêmes heures et adresse.

En conséquence, la réunion préparatoire à la visite du site initialement prévue le 16 juillet 2019 est reportée au 29 juillet 2019, à la même heure et au même lieu spécifiés dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Pour la Personne Responsable des Marchés Publics et par délégation,

Le Directeur de Cabinet

Yannick Lionel NKODIA.

FORUM DE PARIS SUR LA PAIX

Félix Tshisekedi invité par Emmanuel Macron

L'ambassadeur français en RDC, qui a livré l'information, le 14 juillet, a aussi encouragé le chef de l'État congolais pour son implication dans la recherche de la paix dans la sous-région des Grands lacs.

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, est attendu dans la capitale française au mois de novembre prochain sur invitation d'Emmanuel Macron. Sur place, le chef de l'État prendra part au Forum de Paris sur la paix prévu du 11 au 13 novembre 2019. C'est l'ambassadeur de France en République démocratique du Congo qui a livré, le week-end, cette information, dans la foulée de la célébration de la Fête nationale de la France. Au menu de cette conférence, les questions de gouvernance mondiale. Il s'agit ici d'une rencontre de haut niveau au regard des objectifs que se sont fixés ces assises, notamment faciliter la création de coalitions hybrides en mobilisant à la fois les protagonistes traditionnels et les nouveaux acteurs de cette gouvernance. Les États, les organisations

internationales mais également les entreprises, les agences de développement, les fondations, les organismes philanthropiques, les groupes religieux, les associations, les think tanks, les universités et la société civile dans son ensemble, chacune des composantes est appelée à apporter sa contribution à la réflexion plurielle quant à la manière de diriger la communauté mondiale. Paix et sécurité, développement, environnement, nouvelles technologies, économie inclusive ainsi que culture et éducation, autant des thèmes qui seront débattus au cours de ce forum censé poser les jalons d'un monde meilleur. Pour François Pujolas, Félix Tshisekedi s'inscrit dans cette dynamique d'avancement du monde comme en témoigne ses premières actions posées au lendemain de son investiture. « Le président Tshisekedi



Emmanuel Macron, Félix Tshisekedi et Amina Mohammed, vice-secrétaire générale de l'ONU, à Nairobi

a ouvert son quinquennat en marquant, par son discours comme par de premières mesures, son ambition pour une meilleure gouvernance des institutions politiques comme de l'administration publique. Il a considéré que la stabilisation de l'est du pays était une priorité qu'il a affichée dans ses premiers contacts avec les voisins de la RDC comme dans ses relations avec la Monus-

co », a indiqué le diplomate français. Et d'ajouter : « Sa volonté de renforcer l'intégration régionale, notamment autour des Grands lacs, ne peut que recueillir l'assentiment et le soutien de ses partenaires. De façon plus générale, l'interdépendance croissante entre les problématiques de développement et de sécurité, l'implication d'acteurs de plus en plus nombreux et variés plaident en

faveur d'un dialogue plus poussé et de solutions innovantes dans la recherche d'une paix durable ». L'on croit savoir que ce forum est une opportunité que saisiront les deux chefs d'État, Emmanuel Macron et Félix Tshisekedi, pour échanger sur des questions d'intérêt bilatéral entre leurs deux pays pour une coopération plus renforcée et requinquée.

Alain Diasso

SEIZE ANS DE LA RADIO TOP CONGO

Désiré-Israël Kazadi plaide pour la liberté de la presse

Pour ce professionnel des médias, responsable de l'ONG de promotion et de défense de la liberté de la presse en RDC, Freedom for journalist, et juriste, la loi actuelle qui régit le secteur de la presse est liberticide. C'est donc par ce constat qu'il justifie son combat pour le vote du projet de loi qui moisit, depuis plusieurs années, dans les tiroirs du Parlement congolais.

Désiré-Israël Kazadi a été à côté de Chantal Kanyimbo, Stéphane Kitutu, Efaema et Patient Ligo-di, parmi les cinq professionnels des médias qui ont animé, le samedi 13 juillet, le panel médias, à l'occasion de la célébration des seize ans de la radio Top Congo FM. C'était à Show Buzz, dans la commune de Kintambo, où les crèmes de l'ensemble du tissu socio-économique se sont donné rendez-vous pour célébrer cet évènement.

Sous la modération du promoteur et directeur de cette radio, Christian Lusakueno, les panelistes devaient répondre sur des questions liés aux médias et à la liberté de la presse en RDC. A la question sur l'actuelle loi sur la liberté de la presse, Désiré-Israël Kazadi a, pour sa part, noté que la norme renferme des faiblesses congénitales qui tirent le journaliste et les médias vers un réel suicide, bien présent avec l'emprisonnement à la clé. Ce professionnel des médias et responsable d'une organisation de promotion et de défense

de la liberté de la presse parmi les plus actives en RDC a notamment fait référence au code pénal pour la qualification de l'infraction commise par voie de presse et la responsabilité de l'auteur. Ici, le directeur de Freedom for journalist (FFJ) a fait appel à ses connaissances non seulement de journaliste de formation et ayant exercé pendant un long moment mais aussi de juriste.

Une loi liberticide

L'orateur a parlé en profondeur de la loi du 22 juin 1996 sur la liberté de la presse avant d'en dégager les atouts ainsi que les faiblesses. Pour Désiré-Israël Kazadi la réglementation renferme le journaliste dans une tour d'ivoire qu'au moindre pépin, le juge peut l'envoyer en prison, pour avoir dit une chose même si cela est une vérité. « De lege lata, le journaliste est prisonnier en sursis alors que la norme légale qui gouverne son métier aurait dû le protéger », a-t-il déploré.

Faisant recours au droit comparé



Les panelistes lors de leur intervention

français et congolais, ce juriste a démontré qu'en droit français, il y a un délit civil et délit pénal. Le premier, a-t-il expliqué, en cas de fait avéré contre le journaliste, peut donner lieu au paiement des dommages-intérêts tandis que le second peut ouvrir, à l'extrême, les portes de la prison, si le journaliste est reconnu coupable de diffamation. « Mais en droit congolais, le délit, au nom du monisme infractionnel, est logé à la même enseigne que l'infraction et le crime », a-t-il regretté. A l'en croire, le délit sous-entend déjà une infraction en droit interne. Et que la diffamation, définie comme propos précis qui, vrais ou faux, porte atteinte à l'honneur d'autrui, met le journaliste dans un dilemme cornélien. Donner ou pas l'information ?

A cette question, Désiré-Israël

Kazadi a répondu par l'affirmative, expliquant au passage que le juge devra, ici, prouver que le journaliste avait l'intention de nuire. C'est, a-t-il affirmé, ce qu'on appelle, animus nocendi : l'intention de nuire. « A côté de l'élément moral ; il y a l'élément matériel et l'élément légal au nom du principe général du droit Nulla poena sine lege, à savoir la légalité de la peine », a-t-il précisé.

Pour l'orateur, l'actuelle loi ayant été truffée des germes liberticides est appelée à disparaître au profit d'une loi en phase avec les principes démocratiques. « De lege ferenda, la loi à établir sur la liberté de la presse devrait promouvoir la démocratie fondée sur la liberté et l'indépendance du journaliste et des médias », a-t-il fait savoir.

Sur ce thème se rapportant à la

presse, tous les orateurs intervenant dans ce panel ont noté que les efforts restent à faire pour déboucher sur la naissance des médias libres et indépendants tout en reconnaissant que ces instruments restent en otage de leurs propriétaires, pour la plupart des politiciens. Ceux-ci ont esquissé les rapports entre les instances de la profession, dont l'Union nationale de presse du Congo et l'Observatoire des médias congolais puis l'instance de régulation, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication dont la déléguée, Chantal Kanyimbo, a expliqué l'apport dans le contexte de la démocratisation.

Avant ce panel sur les médias, c'était le tour des banquiers et autres économistes de montrer, lors de leur intervention, qu'il suffit de la volonté pour que le Congo décolle. Ils ont, dans la foulée, proposé l'assainissement du milieu des affaires qui passe par des mesures d'allègement. Ceux-ci avaient estimé que le frein au développement de la RDC était son régime fiscal moins incitatif et l'environnement qui n'incite nullement à l'investissement. Mais ils ont rassuré que rien n'était encore perdu et que le Congo avait tous les atouts pour se rattraper.

Lucien Dianzenza

**INSTITUT
FRANÇAIS**
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 15 AU 21 JUILLET 2019

MARDI 16 JUILLET

18h30 Ciné-club ; Matière grise de Kivu Ruhorahoza

MERCREDI 17 JUILLET

15h00 Club de lecture ; Délivrance de Toni Morrison
19h00 Mercredi à la cafèt' ; SlamUnité Girls

JEUDI 18 JUILLET

10h00 Hommage littéraire à Henri Djombo

VENREDI 19 JUILLET

15h00 Rencontre littéraire ; les âmes brisées de Sysiphe Frédéric Pambou

SAMEDI 20 JUILLET

10h00 Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)
19h00 Musique ; Youyou Mobangué de Brazza

DIMANCHE 21 JUILLET

17h30 Musique ; les Bantous de la Capitale

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur
www.institutfrancais-congo.com

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT,
DE L'ÉQUIPEMENT DU TERRITOIRE,
DES GRANDS TRAVAUX

DELEGATION GÉNÉRALE
AUX GRANDS TRAVAUX

COORDINATION TECHNIQUE

CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS
EN PARTENARIAT MULTILATÉRAL

N° _____/MAETGT/DGGT-CT-CEP-BAD

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

REPORT

Réf : AAOI N°001/19/MAETGT/DGGT-CT-CEP-BAD du 07 juin 2019.

Objet : Report de la date de remise des offres.

Tenant compte du déroulement tardif de la visite du corridor et des demandes formulées par certains soumissionnaires, la date limite de remise des offres relatives à l'Installation d'un Système Pilote de Tracking de Marchandises et de Radiocommunication entre Brazzaville et Pointe-Noire dans le cadre du projet d'aménagement de la route Ndéndé – Doussala - Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville – Brazzaville, phase 1, initialement prévue pour le 15 juillet 2019, est reportée au vendredi 06 septembre 2019 à 12 h 00, heure locale.

L'ouverture des plis se fera le même jour à 13 h 00 et à la même adresse.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur Technique,

Oscar OTOKA.

GROUPEMENT D'HUISSIERS DE JUSTICE, COMMISSAIRES - PRISEURS

Maîtres ESSEBO Benoît
& LANDZE Edgard

05, rue Louis TRECHOT, Immeuble OTTA,
Centre-ville, (face Primature)
Tél : 05 551 07 22 / 06 634 70 271-
05 558 75 85 / 06 665 23 41
E-mail : essebobenoit@gmail.com
B.P. 350 Brazzaville - CONGO

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A LA DEMANDE DE : du Bureau Régionale pour l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé "OMS", situé à Brazzaville, cité du djoué ;

Le Groupement d'Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs, Maîtres ESSEBO Benoît et LANDZE Edgard.

PROCEDERA:

Le Samedi 20 Juillet 2019 à 10 heures précises ;

Dans l'enceinte de l'OMS Afrique, cité du djoué de Brazzaville ;

A la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur de plusieurs effets et biens usagers de l'OMS, constituée du mobilier de Bureau, du matériel électroménager, des ordinateurs de bureau et laptops, des climatiseurs ainsi que d'autres biens et effets mobiliers.

Toute personne intéressée à participer à ladite vente est priée de payer avant la vente, une caution remboursable ou déductible de **Cinquante Mille (50 000) Francs CFA** au siège du Groupement d'Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs, situé au n°05, rue Louis TRECHOT en face de la Primature ou au lieu de la vente.

Les autres conditions de vente seront remises à chaque soumissionnaire au moment du versement de la caution.

Pour toute information contacter :

Maîtres :

- ESSEBO Benoît, Tél. : 05 551 07 22 / 06 634 70 27

- LANDZE Edgard, Tél. : 05 558 75 85 / 06 665 23 41

Fait à Brazzaville, le 12 Juillet 2019

Pour le groupement
Un des Commissaires-priseurs



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



ESTHÉTIQUE CORPORELLE

Une conférence pour lutter contre l'hydroquinone dans la cosmétique

L'activité a été organisée par l'ONG Le Risien dont le principal objectif est de lutter contre les produits à base de ce principe actif, en proposant ceux à base des plantes naturelles.

L'ONG Le Risien, qui fabrique la gamme Ngola, a organisé, le samedi 13 juillet, dans ses installations, dans l'enceinte de la Fikin, à Limete, une conférence sur la beauté. Ce partage sur le thème : « Le Risien, stop hydroquinone ! » a essentiellement tourné autour de la lutte contre l'hydroquinone, qui est la mission principale que cette ONG s'est donnée.

Le directeur général de cette structure, le Dr Richard Sita, a rappelé les motivations qui ont conduit cette ONG à s'investir dans la lutte contre tous les produits cosmétiques contenant l'hydroquinone. « En regardant les conséquences néfastes des produits à base d'hydroquinone sur la peau des membres de nos différentes familles ainsi que sur leur santé, en général, l'ONG Le Risien, qui s'est donné comme devoir de vous accompagner dans votre vie, ne pouvait pas rester indifférente », a souligné le promoteur et directeur général de



Le Dr Richard Sita expliquant les méfaits de l'hydroquinone sur la santé/adiac

cette ONG.

Pour poursuivre dans ce sens, les conférenciers ont été appelés à suivre l'exposé sur les avantages et les désavantages de l'hydroquinone, fait par Mme Lili Nkela, une des responsables au sein de cette ONG. Dans son récit, celle-ci a noté que l'utilisation de l'hydroquinone dans la cosmétique vise la dépigmentation de la peau. Ainsi, cette utilisation, qui est volontaire, n'a, à son avis, que des désavantages.

Mme Lili Nkela a également cité

d'autres produits comme les corticoïdes, la soude caustique, etc. qui, utilisés dans la cosmétique, contribuent à la dépigmentation de la peau. Parmi les astuces, elle a conseillé la lecture des notices de tout produit cosmétique à sa disposition, avant son utilisation pour déceler ses composantes.

Des produits bon marché mais dangereux

Le Dr Richard Sita et Mme Lili Nkela ont affirmé que les produits à base d'hydroquinone, qui sont

bon marché, sont autant nuisibles à la santé. Relevant les chiffres alarmants des dégâts causés par des produits contenant l'hydroquinone, le Dr Richard Sita a noté que beaucoup ont utilisé des produits à base de l'hydroquinone sans le savoir. « A la différence d'autres produits utilisés dans la cosmétique pour la dépigmentation de la peau, l'hydroquinone est le plus nocif parce qu'il cause d'autres maladies dans toutes les parties du corps », a expliqué le Dr Richard Sita.

A en croire ce dermatologue et Me Nkela, l'hydroquinone est prohibée partout à travers le monde pour ses effets nocifs sur la santé humaine. C'est pourquoi, ont-ils admis, que certaines autres firmes cosmétiques ne mentionnent pas clairement cet ingrédient ou d'autres qui sont également proscrits. Pour ces deux responsables de l'ONG Le Risien, le diabète, la maladie des reins, la vergeture, les boutons et taches noires sur la peau, l'hyper et l'hypotension, le cancer, les problèmes de vision (cataractes) et problème de conception (pour les femmes), etc. sont autant de maladies causées par l'utilisation

des produits cosmétiques contenant de l'hydroquinone.

Utilisation des produits bio

Dans les recommandations, le Dr Richard Sita et Mme Nkela ont conseillé aux conférenciers présents et à leurs familles d'utiliser les produits à base des plantes naturelles ou les produits bio. Pour eux, les crèmes vendues dans la pharmacie contenant l'hydroquinone ou les corticoïdes ne doivent être utilisées que sous prescriptions médicales. Mais pour ceux qui ont déjà des problèmes de la peau ou de santé dus à l'utilisation de l'hydroquinone, il leur a été conseillé de consulter les médecins spécialistes de la maladie dont ils souffrent, alors qu'en ce qui concerne les problèmes de la peau, le cabinet Le Risien propose certaines solutions. L'ONG Le Risien, note-t-on, dans son combat contre l'hydroquinone, propose certains produits à base des plantes dont la gamme Ngola, Enzenze fort, la pommade pour cheveux Nwelle long, l'eau de source Zongo, le piment amaigrissant, le gel pour le lavage des mains, etc.

Lucien Dianzenza

JEUX AFRICAINS DE RABAT

La jeune Loret Muisi déterminée à ramener une médaille

Sélectionnée au sein des Léopards judo, la jeune athlète se prépare activement pour participer aux douzièmes Jeux africains qui auront lieu à Rabat au Maroc.

Les Léopards judo de la République démocratique du Congo ont déjà entamé la préparation en perspective des douzièmes Jeux africains prévus du 19 au 31 août 2019 à Rabat, capitale du Maroc. Les athlètes se préparent depuis quelques jours au stade des Martyrs de Kinshasa sous la conduite de l'entraîneur national Me Pija. Et parmi les judokas, on note la présence de la jeune internationale de 16 ans cadette Loret Muisi Philippe. Elle affiche une détermination farouche pour cette compétition qui sera précédée de la tenue des championnats nationaux de judo annoncés pour le 22 juillet à Kinshasa.

La judokate avait loupé de peu l'opportunité de combattre aux onzièmes Jeux africain de la jeunesse à Alger en 2018, la délégation congolaise était arrivée en retard au lieu de la compétition. Loret Muisi est donc décidée à écrire une page de l'histoire de sa carrière et représenter valablement le Congo Kinshasa au cours de ce rendez-vous sportif en terre chérifienne en raflant une médaille dans sa catégorie. « Nous avons débuté la préparation de la Coupe du Congo et des Jeux africains. Nous nous entraînons le matin pour le compte de l'équipe nationale au stade des Martyrs, et le soir en club, le judo club Lingwala Saint-

Muzeyi », fait-elle savoir.

Née le 28 septembre 2003 à Kinshasa, Loret Muisi Philippe a débuté la pratique de cet art martial en 2009 au judo club Lingwala Saint-Muzeyi sous l'encadrement de l'entraîneur Saito Makoma. Son père, Philippe Kukulu, ancien judoka, tenait à ce que sa fille s'adonne à l'art martial d'origine japonaise afin de forger son caractère, l'a emmené au dojo pour la première fois. Et depuis, il la soutient totalement. Et la jeune judokate a progressé, de l'apprentissage jusqu'à participer à des compétitions d'abord locales et nationales depuis 2012 année à laquelle elle a incorporé la sélection nationale de judo d'âge, les Léopards cadettes. Loret Muisi a, par ailleurs, pris part à toutes les éditions du Challenge Me Kiwa, glanant des médailles.

Elève en quatrième année des humanités, elle parvient à concilier le judo qu'elle affectionne tant et les études. « J'arrive à répartir le temps entre la pratique du judo et les études. Lorsque je suis de l'après-midi, je m'entraîne le matin et, ensuite, je me prépare pour l'école. Et après les cours aux environs de 17 heures, je me rends à l'entraînement du soir », affirme cette jeune judokate qui ambitionne de poursuivre sa carrière sportive s'il le faut même à l'extérieur du pays, elle qui demande à l'Etat d'apporter son soutien au judo congolais et à toutes les disciplines sportives sans discrimination, pas seulement au football.

Martin Engimo

COMITÉ LAÏC DE COORDINATION

Les laïcs catholiques appellent à la réforme de la Cour constitutionnelle et de la Céni

La structure proche de l'Eglise catholique indique que la réhabilitation de l'Etat passe nécessairement par la réforme de ces deux institutions d'excellence aujourd'hui désacralisées.

Après une période d'hibernation qui l'a vu observer le mutisme par rapport à l'actualité politique du pays, le Comité laïc de coordination (CLC) dont on connaît l'activisme, est enfin sorti de sa réserve dans un communiqué publié le 14 juillet. Dans ce document, cette structure proche de l'Eglise catholique estime que le processus électoral en cours n'a pas atteint ses objectifs. Mise à part l'expérience de l'alternance au sommet de l'Etat à laquelle a donné lieu la présidentielle du 30 décembre 2018, la gestion électorale a accouché, selon elle, d'une crise post électorale majeure dont la RDC aurait pu éviter. Elle pointe un doigt accusateur à la Céni et à la Cour constitutionnelle, responsables de cette situation d'impasse que connaît actuellement le pays avec, à la clé,



Le Pr Ndaywell

un gouvernement qui se fait toujours désirer. Pour le CLC, il n'y a pas d'autre alternative que de réformer les deux institutions précitées pour permettre au pays de retrouver ses repères. « De manière générale, le combat pour l'Etat de droit doit se poursuivre et la réhabilitation de l'Etat passe nécessairement par la réhabilitation de ces deux institutions d'excellence », note le CLC. Eclaboussés par une vive controverse autour des arrêts rendus après examen des contentieux électoraux des dernières législatives sur fond de contestation des jugements, les laïcs catholiques appellent à une démis-

sion immédiate de tous les « soi-disant juges de la Cour constitutionnelle ».

Cette démission, estime le CLC, devrait permettre à cette institution « de vivre sa renaissance avec une nouvelle équipe choisie parmi des juges compétents, dignes et intègres que compte la République ». Dans la foulée, le Pr Ndaywell et ses compères ont fait part de leur intention d'organiser, s'il en faut, des actions pour mobiliser leurs différents partenaires dans une vaste campagne pour le renouvellement de la Haute Cour. En termes de réforme, le CLC préconise l'institutionnalisation d'une juridiction spéciale chargée de statuer sur les impairs tant décriés dans le chef des magistrats. Ce qui permettra d'assainir la Cour en la débarrassant des magistrats véreux et indignes de leur statut. Quant à la Céni, les laïcs catholiques pensent qu'il faille, à tout prix, renouveler d'abord l'équipe dirigeante actuelle, ensuite réformer la loi organique et électorale, en même temps que l'on devra organiser le recensement général de la population.

Alain Diasso

KONGO CENTRAL

Vers la redynamisation de la stratégie de nutrition à assise communautaire

La province a abrité récemment un atelier qui a réuni tous les acteurs de nutrition venus de six zones de santé.

Organisé par le Programme national de nutrition (Pronanut) grâce à l'appui de l'Unicef, l'atelier a accouché d'une feuille de route pour redynamiser la stratégie nutrition à assise communautaire dans leurs zones de santé respectives.

Des médecins chefs de zone de santé, nutritionnistes, animateurs communautaires des zones de santé de Mbanza-Ngungu, Seke-Banza, Inga, Kwimba, Tshela et Vaku ainsi que des experts qui ont pris part active à cet atelier ont cogité sur les stratégies à mettre en œuvre pour lutter contre la malnutrition, maladie qui af-

fecte, selon l'Enquête démographique de santé 2013-2014, 46% d'enfants au Kongo central.

Pour Adolphine Mwamvita, coordonnatrice provinciale de nutrition à la direction provinciale du Pronanut, les activités de nutrition à assise communautaire consistent à « aller dans les structures de santé pour sensibiliser les mères sur la manière de nourrir leurs enfants avec des aliments riches en protéines et vitamines afin de les protéger contre la malnutrition chronique ». Tout en citant les différentes cibles de cette maladie, notamment les enfants, les femmes enceintes et allaitantes, Adolphine Mwamvita a fait savoir que si un enfant n'est pas protégé, il sera inutile pour la société, car la malnutrition



Des participants à l'atelier sur la nutrition chronologique. Elle cause des retards de croissance et diminue leur espérance de vie, une fois adultes. Chaque année, la malnutrition est à l'origine de la moitié des décès des enfants de moins de 5 ans.

Blandine Lusimana

chronique est irréversible. Il s'agit, a-t-elle poursuivi, d'une tendance que le gouvernement congolais à travers le Pronanut ainsi que ses partenaires dont l'Unicef veut à tout prix inverser. Une autre stratégie qui est reprise dans cette feuille

de route, c'est l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant qui sera développée dans les six zones de santé concernées. La malnutrition chez les enfants augmente les décès et provoque de grandes souffrances physiques et psy-

SANTÉ PUBLIQUE

Un nouveau cas d'Ebola signalé à Goma

Il s'agit, selon le ministère de la Santé, d'un pasteur originaire du Sud-Kivu qui est arrivé à Goma, le 14 juillet, après un court séjour à Butembo.

Le pasteur qui a prêché dans une église a imposé régulièrement les mains aux chrétiens, y compris les malades. Ses premiers symptômes sont apparus, le 9 juillet, alors qu'il était toujours à Butembo. Il a été suivi par un infirmier à domicile jusqu'à son départ en bus pour Goma le 12 juillet.

Arrivé à Goma le dimanche matin, le pasteur s'est rendu dans un centre de santé pour continuer son traitement. Les infirmiers et médecins du centre de santé ayant reconnu les symptômes d'Ebola ont immédiatement alerté les équipes de riposte à Goma qui l'ont transféré au Centre de traitement d'Ebola. Vers 15h, le résultat du test de laboratoire ont confirmé qu'il était positif à Ebola.

Malgré la détection de ce nouveau cas à Goma, le ministère de la Santé rassure que la situation est sous surveillance. Il appelle ainsi la population au calme. « En raison de la rapidité avec laquelle le patient a été identifié et isolé, ainsi que l'identification de tous les passagers du bus en provenance de Butembo, le risque de propagation dans le reste de la ville de Goma reste faible », rassure le ministère de la Santé dans un communiqué de presse.

Depuis novembre 2018, le ministère de la Santé et l'OMS ont mis en place un système de préparation et de planification de riposte contre Ebola dans la ville de Goma en raison du flux important de voyageurs venant des zones touchées par l'épidémie. La détection rapide du patient par les équipes médicales du Centre de santé de Goma prouve l'efficacité des activités de préparation de la ville pour faire face à l'importation d'éventuels malades d'Ebola.

Par ailleurs, la compagnie de transport a fait preuve d'un grand professionnalisme en maintenant un registre des voyageurs et en mettant ce registre à la disposition des équipes de la riposte pour identifier tous les passagers du bus. Le chauffeur du bus ainsi que les dix-huit autres passagers ont été identifiés et leur vaccination a commencé le 15 juillet.

Notons que la situation épidémiologique à la date du 14 juillet révèle que, depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de deux mille quatre cent quatre-vingt-neuf dont deux mille trois cent quatre-vingt-quinze confirmés et quatre-vingt-quatorze probables. Au total, mille six cent soixante-cinq décès ont été rapportés dont mille cinq cent soixante-onze confirmés et quatre-vingt-quatorze. Six cent quatre-vingt-dix-huit personnes ont été guéries.

B.L.L.

FOOTBALL-TRANSFERT

Gikanji retourne au DCMP

Le milieu relayeur Doxa Gikanji est revenu au Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa après une saison très difficile passée au Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi.

Doxa Gikanji a pris part à la première séance d'entraînement, le 13 juillet, au stade des Martyrs de Kinshasa. Les Immaculés, désormais dirigés par



Le milieu relayeur Doxa Gikanji

un nouveau comité de direction présidé par Vidiye Tshimanga (ancien dirigeant du club et un des conseillers spéciaux du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, qui a remplacé Hassan Abdallah) ont lancé la prochaine saison sportive. Et l'ancien capitaine du club

a tenu à être là, signant en fait son retour au bercail, lui qui tire profit de ce changement à la tête du club. L'on apprend, en effet, que Doxa Gikani avait été transféré au TP Mazembe pour une année. Il a très peu joué avec les Corbeaux, faisant le plus souvent banquette. Visiblement, il n'entraîne pas dans les plans du coach Pamphile Mihayo Kazembe et son adjoint David Muaka-

Lubumbashi et blanc et l'AS Maniema Union. L'on rappelle que Maniema et DCMP ont bataillé dur jusqu'à la fin de la saison pour la troisième place du championnat de la Ligue nationale de football, place qualificative pour la Coupe de la Confédération. D'après ce deal, avance ouraganfm.com qui relaterait les propos du joueur, les dirigeants du club kinois auraient sollicité de leurs collègues du club lushois de battre l'AS Maniema afin d'accroître leurs chances de qualification pour la C2 africaine. Et en échange, DCMP prolongerait gratuitement le bail de Gikanji au TP Mazembe. Mais à la fin du championnat remporté du reste par le TP Mazembe et DCMP se contentant de la troisième place, le club de Lubumbashi a pris l'option de se séparer de Doxa Gikanji, tablant plutôt sur d'autres opportunités de transferts.

Notons, par ailleurs, que le club noir et blanc s'est aussi séparé de l'ailier Deo Kanda A Mukok parti au Simba FC de Tanzanie, Meschak Elia et Arsène Zola sont en test à Anderlecht en Belgique, alors que quatre recrues ont rejoint le groupe, notamment l'attaquant béninois Jacques Bessan en provenance de MO Béjaia en Algérie, le défenseur zambien Tandi Mwape, le milieu défensif ivoirien Jean Vital Ourega et l'attaquant Eliud David Ambokile. Avec l'arrivée de ces nouveaux joueurs, Mazembe a apparemment décidé de libérer Doxa Gikanji qui pourrait peut-être reprendre sa place de titulaire, son brassard de capitaine du DCMP et, surtout, retrouver l'ambiance de la Coupe de la Confédération.

Martin Engimo

su. Et la fin de la saison a été un peu confuse pour lui, indique le site ouraganfm.com.

Le joueur, souligne ce site d'informations en ligne, a indiqué que DCMP et Mazembe ont conclu un deal vers la fin de cette saison, précisément à la veille du match entre le club de

LA JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION

Ravsi exhorte ses membres à observer la planification familiale

Un focus a été organisé, le 13 juillet, à l'espace culturel Yaro de Loandjili à Pointe-Noire par le Réseau des acteurs du volontariat et de la solidarité internationale (Ravsi) à l'occasion de cette journée.

Animé sur le thème « La planification familiale, un droit pour l'homme » par Bernard Tchibinda Djimbi, membre du bureau interdépartemental de Ravsi, chargé de la communication et des relations extérieures, le focus a réuni les membres des associations telles que Buriac, AJS, AHA, Asvpro, Renaduc, Oduaf, Gefij, MJDK. Dans sa communication, l'orateur a fait la genèse de la création du monde qui a permis de peupler la terre de divers êtres dont l'homme qui, par son pouvoir de procréation, a occupé la superficie de la terre. La genèse de cette journée instituée par les Nations unies, les problèmes auxquels est confrontée l'humanité ont été les autres aspects développés par l'ora-

teur. « Cette journée a été célébrée pour la première fois le 11 Juillet 1987 au moment où l'humanité a atteint cinq milliards d'habitants. Le Programme des Nations pour le développement à la suite des différentes problématiques qui se posent dans le monde, à savoir les conflits, la pauvreté, les guerres, le changement climatique, la santé, l'éducation, l'injustice, l'inégalité... à travers la célébration de la journée internationale de la population, veut faire prendre conscience des problèmes spécifiques des populations et de leur rapport avec le développement durable d'où l'universalisation des programmes de développement », a-t-il dit. Et l'orateur d'ajouter : « La planification familiale est un atout non négligeable pour enfreindre l'accroissement anarchique d'une population. Pendant que l'urbanisation galope, il faut impérativement procéder à la promotion de la planification familiale qui est un droit de l'homme, un droit pour la vie. Ainsi, lorsque la planification familiale est observée, la



La photo de famille des membres de Ravsi (crédit photo: Adiac)

procréation est contrôlée par l'utilisation des méthodes contraceptives qui diminuent les grossesses précoces ou indésirées. Ce qui réduit la mortalité infantile et maternelle ».

Après la validation le 25 septembre 2015, des objectifs de développement durable (ODD) par 193 pays dont le Congo, le Bureau intermédiaire pour l'assistance, la commercialisation et

conseils (Buriac), membre de Ravsi, a initié un projet incubatif qui a pour objectifs de rendre accessible et compréhensible les ODD à toute la population, a renchéri Bernard Tchibinda Djimbi. Certes, chacun est libre et a le droit de décider de la qualité de vie qu'il doit mener et éviter les diverses maladies dues aux pratiques sexuelles à risque, les grossesses pré-

coces et non désirées. Il est indéniable que l'enfant est un être rare et cher à la maternité et en avoir plusieurs devient un réel problème dans la famille, dans la société et dans le pays. « Pour un monde meilleur, chaque entité doit respecter la planification familiale et chaque couple doit agir en responsable », a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

PÉTROLE

Les prix du deuxième trimestre 2019 fixés

Les représentants des sociétés pétrolières et des experts se sont retrouvés, du 10 au 11 juillet, à Pointe-Noire dans le cadre de la réunion de fixation des prix des hydrocarbures, en présence du ministre des Hydrocarbures, Jean-Marc Thystere Tchicaya, pour la fixation des prix des hydrocarbures. Cette rencontre a concerné les prix du deuxième trimestre de l'année en cours.



Conformément aux retrouvailles, les moyennes trimestrielles des prix fixés des hydrocarbures produits au Congo, arrêtées au cours de la réunion des prix du deuxième trimestre 2019, en dollars par baril, se présentent comme suit :

-Djéno Mélange : 68,9

-Nkossa Blend : 67,6

-Yombo : 71,6

-Nkossa Butane : 36,2

Nkossa Propane : 27,6

Les moyennes des différentiels des prix des bruts congolais, en dollars par baril, sont les suivantes :

-Djéno Mélange : 0,3 par rapport au Brent daté

-Nkossa Blend : -0,5 par rapport au Brent daté

-Yombo : 3,1 par rapport au Brent daté

-Nkossa Butane : 0,2 par rapport au butane North West Europe

-Nkossa Propane : 5,6 par rapport au propane MONT BEVIEU.

La moyenne trimestrielle des prix

fixés des hydrocarbures lors de la réunion des prix du deuxième trimestre 2019 est de 68,5 dollars par baril, pour un différentiel de 0,3 dollars par baril.

Clôture ces assises, le ministre Jean Marc Thystere Tchicaya a signifié que ces chiffres sont positifs même si cela reste encore fragile. Le gouvernement continue à mettre en œuvre sa politique de diversification des partenariats et de renouvellement des réserves. Dans le cadre des relations de coopération bilatérale entre la Fédération de Russie et la République du Congo, deux sociétés majeures ont été identifiées comme partenaires et vont intégrer le périmètre d'activités nationales. Ces dernières interviendront respectivement dans le secteur de l'aval et de l'amont pétrolier.

« Nous pouvons affirmer nonobstant la certitude du marché que le contexte économique pour notre secteur s'est amélioré. Il est donc de notre res-

ponsabilité d'impulser une nouvelle dynamique d'emploi et de formation pour anticiper sur la relance de nos activités. Je suis conscient des efforts que vous avez déployés ces quatre dernières années difficiles, les signaux positifs que vous opérateurs du secteur pétrolier voudriez bien envoyer particulièrement en termes de reprise de projets et d'emplois contribueront à n'en point douter à redynamiser le secteur para pétrolier », a indiqué le ministre des Hydrocarbures.

« Nous ne pouvons pas décemment annoncer des chiffres positifs et laisser de côté nos jeunes compatriotes qui légitimement nous demandent à travailler. Je vous invite donc sur la base des projets concrets en cours et à venir, à améliorer encore plus vos politiques d'embauche et de formation, car résorber le chômage est une responsabilité que nous avons en partage », a-t-il poursuivi.

Séverin Ibara

LECTURE PUBLIQUE

Le livre continue sa balade dans les quartiers périphériques de la ville océane

Pour la quatrième année consécutive, l'Institut français du Congo (IFC) propose, à travers son projet «Le livre en balade», des moments de lecture dans les quartiers périphériques de Pointe-Noire afin de donner une seconde vie aux livres.

Le projet «Livre en balade» permet aux jeunes des quartiers éloignés du centre-ville de lire. Aujourd'hui, le constat fait est que de jeunes congolais, scolarisés pour la plupart, ont des problèmes de lecture. En organisant le livre en balade, l'IFC offre aux habitants de Pointe-Noire non seulement des livres mais également l'habitude de lire. Le livre étant un fabuleux outil d'évasion, de découverte, de partage et de rencontre, le projet «Le livre en balade» s'implante un peu plus dans les quartiers pour rendre le livre accessible à tous. Cette année, l'organisation a concilié spectacles et lecture. Le 19 juillet, il y aura un spectacle de Slam avec Gilles Doua de Styl'Oblique dans le quartier Mbota Rock puis le 25 juillet à la Structure Siafoumou. En plus, Une journée spectacle autour du conte avec Gisèle Tchicaya, le 17 juillet, au centre de Renatura de Tchimbamba puis le 27 juillet au centre de Renaduc de Vindoulou. Mohammed Sylla donnera deux spectacles de percussion d'abord le 17 juillet au Cercle culturel pour enfant à Louéssi puis le 24 juillet à Africa Graffitis de Côte matève. Notons que «Le livre en balade» est une activité qui permet de promouvoir une vie de quartier animée, ludique et solidaire. Ce moment consacré à la lecture et à la rencontre entre jeunes, élèves et parents est mis en place depuis déjà quatre bonnes années et donne les clés pour relever le défi éducatif dans les quartiers populaires, en favorisant l'échange entre habitants et partenaires locaux.

Hugues Prosper Mabonzo

EGYPTE 2019

Le Sénégal en finale, 17 ans après!

Le Sénégal va jouer sa première finale de CAN depuis 2002, après avoir battu la Tunisie (1-0 a.p.) au terme d'un scénario à suspense, avec intervention de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), dimanche en demi-finale au Caire.

Dix-sept ans après sa défaite face au Cameroun, à Bamako,

Pour y parvenir, les Sénégalais sont passés, ce dimanche soir, par tous les états. D'abord sereins, avec une première mi-temps largement à leur avantage face à des Aigles de Carthage dominés. Après plusieurs occasions, le Bordelais Sabaly, latéral gauche droitier, se met sur son bon pied et vise la lucarne opposée

impression avec une Tunisie transfigurée. Khenessi et Sassi sont proches d'ouvrir le score aux 46^e et 47^e.

Les Lions du Sénégal ont encore frêmi lorsque l'arbitre éthiopien du match, l'excellent monsieur Balmak, désignait le point de penalty pour une main de Koulibaly. Mais Mendy arrêtait la faible tentative de Sassi (75^e).

Cinq minutes plus tard, encore des émotions fortes lorsque Saivet manquait lui aussi son penalty, consécutif à une faute de Bronn. Suppléant de Sadio Mané, qui avait échoué à deux reprises dans l'exercice, le milieu de Bursaspor a bien tiré, mais Mouez, le portier de Nice, a bien plongé sur sa gauche.

En prolongations, alors que la tension est montée de plusieurs crans, les Lions vont plumer les Aigles grâce à un but contre son camp du malheureux Bronn, après une sortie aux fraises de Mouez (100^e).

Rien ne sera épargné aux Sénégalais et à leur supporters, qui retinrent leur souffle quand l'homme en jaune désigna le point de penalty pour une main de Gueye. Mais après intervention du VAR, le penalty était annulé, envoyant les Lions du Sénégal vers cette finale tant désirée.

Camille Delourme



Aliou Cissé célèbre la qualification du Sénégal avec son capitaine, Kouyaté (AFP)

le Sénégal parvient en finale de la Coupe d'Afrique des nations. Malheureux lors de la séance de tirs au but, Aliou Cissé va pouvoir tenter de gagner comme sélectionneur le trophée qu'il n'avait pu gagner comme joueur. Et qui se refuse au Sénégal depuis 32 éditions.

: le cuir échoue sur le poteau (26^e). Douze minutes plus tard, Mané fait le plus dur mais ne parvient pas à glisser le ballon dans le but vide.

A la pause, les Sénégalais ont pu craindre d'avoir laissé passer leur chance. Et la reprise du match va confirmer cette

AMICAUX

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Samedi 13 juillet dernier, à Mondeville, Caen et Le Havre se disputait le Trophée des Normands. Seul Brice Samba était titulaire dans les rangs du SMC, tandis que Fernand Mayembo a débuté dans l'axe de la défense du HAC.

Samba est sorti à la pause, tandis que Durel Avounou et Herman Moussaki entraînent sur le pré. Prince Oniangue est resté sur le banc. Côté havrais, Alan Dzabana a fait son apparition à la 80^e.

C'est finalement Caen qui l'emporte 2-0, lavant l'affront du lourd revers encaissé en 2018 (0-6). Pour mémoire, les deux formations se disputent la suprématie régionale au mois de juillet depuis 2006. Il s'agit de la 8^e victoire du SM Caen. L'Estac bat l'équipe de l'Unfp 3-1. Warren Tchimbembé et Eden Masouena étaient associés au milieu de terrain. Les deux joueurs ont été remplacés à la pause, comme Arnold Bouka Moutou, latéral gauche de l'Unfp durant la première période. Le Mans chute face à Niort (0-1). Bryan Passi a joué tout le match dans l'axe et s'est distingué par un sauvetage à la 9^e.

Titulaire à la pointe de l'attaque du Mans, Bevic Moussiti Oko s'est créé deux grosses occasions (21^e et 25^e) Grenoble concède le nul 2-2 face à Bourg-en-Bresse. Yves Pambou est entré à la 46^e, avec le brassard de

capitaine, alors que le score était déjà acquis. Christ-Vianney Goteni était forfait (gastro).

Son frère aîné, Randi Goteni a lui débuté le match nul de Dunkerque face à Chambly (0-0). Remplacé à la pause, le milieu de terrain est ensuite revenu sur le pré en fin de match.

A l'essai à l'AC Ajaccio depuis le 6 juillet, William Nkounkou est entré à la 73^e lors du court revers du club corse face à Toulouse (0-1).

Titulaire face à Lorient, Morgan Poaty est à l'origine de l'ouverture



Les Caennais, dont Avounou et Moussaki (numéros 20 et 23) ont battu Le Havre (smcaen.fr)

du score de Guingamp puisque sa frappe déviée se transforme finalement en passe décisive pour Rodelin (34^e). Remplacé à la pause, il a assisté au succès de ses coéquipiers (3-1).

Monaco s'incline face à Lausanne. Han-Noah Massengo est resté sur le banc, tandis qu'Igor Nganga était titulaire dans les rangs suisses.

Notons l'absence de Jordi Mboula lors du stage suisse de l'AS Monaco. Lailier d'origine congolaise serait proche de s'engager avec le Cercle de Bruges dans le cadre d'un prêt.

Score fleuve entre les Normands de Granville et Avranches (3-4). Messie Biatoumoussoka a joué l'intégralité du match dans l'axe de la défense d'Avranches. A l'essai à Granville, Ronald Bafounta

Mampouya est entré à la pause et a inscrit le 2^e but de Granville. L'attaquant franco-congolais Christopher Ibayi avait marqué le premier à la 12^e minute.

C.D.

L'Algérie rejoint le Sénégal

Tombeurs du Nigeria dans les ultimes secondes, les Fennecs d'Algérie rejoignent le Sénégal. Les deux meilleures équipes du tournoi en découdront le 19 juillet.



Le coup-franc libérateur de Mahrez face au Nigeria envoie l'Algérie en finale de la CAN (AFP)

Affiche la plus attendue du premier tour, le match Sénégal-Algérie, qui avait alors tourné à l'avantage des Fennecs, va se rejouer, vendredi, à l'occasion de la finale de cette Coupe d'Afrique des nations.

Après la qualification du Sénégal, vainqueur de la Tunisie, l'Algérie s'est débarrassée du Nigeria, grâce à un coup-franc de Mahrez dans les ultimes secondes du match. Une délivrance pour l'équipe de Djamel Belmadi, qui avait perdu le fil du match en seconde période.

Face à des Super Eagles décevants, l'Algérie a totalement dominé la première mi-temps, sans parvenir à concrétiser sa supériorité. C'est finalement un but contre son camp d'Ekong, après un centre en retrait de Mahrez (40^e).

Moins timorés, les Nigériens

rééquilibrent les débats après la pause. Et vont revenir au score à la 72^e, sur un penalty converti par Odion Ighalo. Une réalisation qui va entretenir la polémique autour du VAR, puisqu'il s'est encore passé de longues minutes entre la main de Mandi et le penalty d'Ighalo, désormais meilleur buteur du tournoi.

Alors qu'on sentait les Fennecs fébriles, Bennacer expédiait un missile sur la barre (91^e), c'est finalement Ryad Mahrez, en bon capitaine, qui faisait la différence sur un ultime coup-franc, admirablement tiré.

Vint-neuf ans après leur dernière finale, gagnée à domicile face au Nigeria, l'Algérie se rapproche d'un deuxième titre continental. Mais elle trouvera sur sa route des Lions du Sénégal, qui n'ont, eux, jamais remporté le graal.

C.D.

COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE DE L'AET

La troisième génération gagne le tournoi de futsal

La formation a remporté, le 14 juillet au gymnase Michel-d'Ornano à Brazzaville, la compétition organisée dans le cadre de la célébration de la neuvième édition de la journée de l'AET en battant la cinquième génération aux tirs au but(4-2).



La photo de famille victoire à toute l'association des AET ; Il s'agit là d'une activité qui a intégré une innovation qui est le futsal ; une innovation qui permet de renforcer la cohésion et l'unité entre les AET ».

Au temps réglementaire, les deux équipes étaient à égalité 0-0. Lors de séances des tirs au but, la troisième génération s'est montrée très adroite. Cette réussite, couplée par le talent de son gardien qui a fait deux arrêts, a placé la troisième génération au sommet de la compétition.

Au terme de cette rencontre, l'AET Floris Dougangoye, capitaine de l'équipe de la troisième génération, s'est exprimé en ces termes : « Nous dédions cette

Notons que lors des demi-finales, la cinquième génération s'est imposée aux tirs au but devant la quatrième puis la troisième génération a eu raison de la deuxième génération.

La remise des trophées aura lieu ce mardi 16 juillet à l'issue de la cérémonie de présentation de la nouvelle promotion des AET baptisée David Théodore Loundou.

Guillaume Ondzé